

ALGÉRIE-TURQUIE Bedoui reçoit le ministre turc des Affaires étrangères M. Mevlut Cavusoglu salue le rôle important de l'Algérie dans la région P. 4-24	ALGÉRIE-PALESTINE L'ambassadeur d'Algérie en Egypte décoré de la Médaille de "L'Etoile d'El Qods" P. 24	ALGÉRIE-YÉMEN L'ambassadeur yéménite salue la position de l'Algérie à l'égard de la crise au Yémen P. 24
---	---	--

LU DANS LA REVUE «EL DJEICH»

L'ANP réaffirme son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé

L'Armée nationale populaire (ANP) a réitéré son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé, réaffirmant son engagement à garantir son déroulement dans «un climat de sécurité, de calme, de sérénité et de quiétude». «Il se confirme aujourd'hui que la sage décision d'organiser les élections présidentielles dans les délais impartis permettra à notre pays, à n'en pas douter, d'éviter le vide constitutionnel et de glisser vers des lendemains incertains. Aussi, l'organisation des élections dans les délais fixés est une nécessité rendue impérative par les conditions difficiles que traverse notre pays», a souligné la revue de l'Armée, «El Djeich» dans son numéro du mois d'octobre.

P. 3



PRÉSIDENTIELLE/ ANIE :

200 experts en droit auront à étudier les dossiers des postulants

P. 3

SYNDICAT

L'UGTA prône le passage à une autre étape politique pour relancer l'économie nationale et améliorer les conditions de vie des travailleurs

P. 3

PRODUITS ALGÉRIENS :

Des avancées qualitatives et des perspectives pour les exportations

P. 6

SANTÉ

OMS Plus de 2 milliards de personnes souffrent de troubles de la vue

P. 11

FOOTBALL

**EN AMICAL, CE SOIR À 20H45 À BLIDA : ALGÉRIE-RD CONGO
Confirmer le regain de forme avant le test révélateur face à la Colombie**

Un mois après sa courte victoire en amical face au Bénin à Alger (1-0), l'équipe nationale de football reprend du service pour donner la réplique jeudi à la RD Congo en match de préparation prévu au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45).

P. 21

INFRACTIONS DE CHANGE :

Plus d'un million d'euros durant les sept premiers mois 2019

P. 5

MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Dix éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela**

P. 24

SUITE À UNE PANNE TECHNIQUE SURVENUE SUR RÉSEAU Mobilis rassure ses abonnés

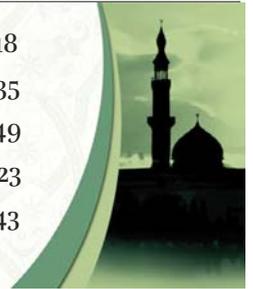
Mobilis informe son aimable clientèle que les perturbations que certains clients ont dû ressentir hier à 05h55, ont été causées par un incident technique, au niveau des installations d'énergie. Grâce à l'intervention diligente de nos ingénieurs, l'ensemble des fonctionnalités ont été rétablies progressivement entre 9h30 et 10h50, heure de la fin de l'incident. Mobilis s'excuse auprès de son aimable clientèle, et ne lésinera pas sur les moyens pour garantir une sécurisation accrue de ses infrastructures, afin d'assurer un service optimal pour ses abonnés.



Horaire des prières

Jeudi 11 Safar 1440

Fajr	05:18
Dohr	12:35
Asr	15:49
Maghreb	18:23
Isha	19:43



BÉJAÏA Concours national de l'artisanat



La maison de l'artisanat de la wilaya de Bejaia a abrité hier, un concours national d'artisanat auquel ont pris part des artisans issus de 14 wilayas de l'Est du pays. Lors de la visite des stands, le wali de Béjaïa a mis l'accent sur l'importance d'adopter une vision locale proche des préoccupations des artisans et d'élargir la concertation entre les différents organismes et secteurs, en lien direct et indirect avec le secteur de l'artisanat, tout en encourageant l'action de proximité et en augmentant la présence de la société civile, en vue de faire face aux nouveaux défis qui exigent davantage d'efforts.

LAGHOUAT Saisie de 23 Kg de cannabis traité



Agissant sur une information, les forces de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Laghouat ont interpellé quatre (04) présumés auteurs impliqués dans une affaire liée au trafic de drogue lors d'une opération de police minutieusement menée, qui s'est soldée par la récupération de (23) kilogrammes et (697) grammes de cannabis traité.

HÔTEL HOLIDAY DE CHERAGA Célébration de la Journée mondiale de la santé mentale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mohamed Miraoui, présidera ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel Holiday INN de Cheraga (Alger), l'ouverture des travaux de la Journée mondiale de la santé mentale placée sous le thème «La prévention du suicide».



RESSOURCES EN EAU Hammam à Tébessa



Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tébessa.

ENSM 8^e journée de la maintenance biomédicale

La Direction centrale des services de la santé militaire de l'hôpital central de l'armée (HCA), Dr Mohamed Seghir Nekkache, organise aujourd'hui à l'École nationale de la santé militaire, la 8^e journée de la maintenance biomédicale sous le thème «Biosmart and bioEngineering».



Météo



	Max	Min
Alger	25°	15°
Oran	27°	16°
Annaba	24°	17°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	32°	19°

DEMAIN À LA FACULTÉ DE MÉDECINE D'ALGER Portes ouvertes sur l'entrepreneuriat

Dans le cadre de ses activités de proximité, la maison de l'entrepreneuriat organise des portes ouvertes, demain vendredi 11 octobre au niveau de la faculté de médecine et de pharmacie d'Alger (Fac centrale).



ALGÉRIE VS RD CONGO / ALGÉRIE VS COLOMBIE Mobilis au rendez vous avec les verts

Mobilis, partenaire officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et de l'équipe nationale, encourage les verts à l'occasion de leurs deux matchs amicaux préparatoires, en prévision des futurs échelonnés des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 et de la coupe du monde 2022. Ainsi, avant d'aller en France pour affronter la Colombie le mardi 15 octobre à 21h au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq à Lille, nos fennecs croiseront le fer face à la sélection de la République Démocratique du Congo le jeudi 10 Octobre à 20h45 au stade Mustapha Tchaker de Blida. Ces deux rencontres amicales, sont un excellent test pour redonner confiance aux joueurs et maintenir leur belle dynamique, vu que le mois de novembre prochain, l'équipe nationale entamera les éliminatoires de la CAN TOTAL 2021 avec deux rencontres au programme : face à la Zambie en Algérie, et le Botswana en déplacement. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Equipe Nationale, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échec sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!



MOSTAGANEM La pelouse du stade vandalisée cinq jours après son inauguration



Cinq jours seulement après sa réception, la nouvelle pelouse en tartan du stade de Mostaganem a fait l'objet hier d'un acte de sabotage et de vandalisme. En effet, sur une vidéo postée sur les réseaux sociaux, le maire de la ville qui s'est rendu sur les lieux, a dénoncé avec force cet acte criminel qui enfonce davantage le sport dans la wilaya. Visiblement très affecté par cet événement malheureux, le maire de cette localité a adressé un message fort et plein d'émotions aux auteurs de ce sabotage qui par leur acte commandent non seulement les clubs du Widad et du Taraji mais aussi toute la jeunesse qui allait enfin bénéficier d'un lieu pour pratiquer le sport en toute sérénité.

LE 12 OCTOBRE À BÉJAÏA Commémoration des manifestations du 17 octobre 1961



Dans le cadre de la commémoration du 58^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris (France), la Direction de la culture en collaboration avec la direction des moudjahidines, le musée du moudjahid et la fondation du 8 mai 1945 (Bureau de Bejaia), organise samedi 12 octobre à 10h à la bibliothèque principale de la lecture publique, une conférence-historique animée par le Moudjahid, Ghafir Mohamed, dit Moh Clichy (condamné à mort durant la révolution) suivie d'une vente dédicace de son livre intitulé, «Droit d'évocation et de souvenance sur le 17 octobre 1961 à Paris».

LU DANS LA REVUE «EL DJEICH» DANS SON NUMÉRO DU MOIS D'OCTOBRE L'ANP réaffirme son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé

L'Armée nationale populaire (ANP) a réitéré son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé, réaffirmant son engagement à garantir son déroulement dans «un climat de sécurité, de calme, de sérénité et de quiétude».

«Il se confirme aujourd'hui que la sage décision d'organiser les élections présidentielles dans les délais impartis permettra à notre pays, à n'en pas douter, d'éviter le vide constitutionnel et de glisser vers des lendemains incertains.

Aussi, l'organisation des élections dans les délais fixés est une nécessité rendue impérative par les conditions difficiles que traverse notre pays», a souligné la revue de l'Armée, «El Djeich» dans son numéro du mois d'octobre.

L'ANP a assuré, à ce titre, qu'elle «a pris toutes les dispositions à même de garantir le déroulement des élections dans un climat de sécurité, de calme, de sérénité et de quiétude et de permettre ainsi au peuple algérien d'exprimer ses choix en toute liberté et souveraineté».

L'armée a réaffirmé également sa «détermination à continuer, sans relâche, d'accompagner le peuple algérien pour une participation massive et efficace aux prochaines élections présidentielles, en sécurisant le déroulement du scrutin à travers l'ensemble du territoire national afin de permettre au peuple algérien d'exprimer sa volonté ainsi que ses aspirations légitimes à l'édification des fondements d'un Etat démocratique».

Elle a affirmé que le peuple algérien «reste convaincu que la voie des urnes est la solution la plus indiquée et la plus adéquate pour permettre au pays de surmonter la crise qu'il traverse», exhortant ce dernier à «se mobiliser autour de cette démarche patriotique sincère qui a pour finalité le renouvellement des institutions de l'Etat et à exprimer librement son choix en élisant un président légitime qui aura la responsabilité de relever les nombreux défis qui se profilent et de concrétiser les aspirations du peuple».

«(...) le lien qui unit le peuple à son armée demeurera cette épine plantée dans la gorge des partisans de la fitna (discord) et la position de l'armée d'accompagner le peuple continuera de contrarier le sommeil des utopistes qui rêvent d'une



Algérie taillée à leur mesure, dans laquelle ils continueront à loisir de falsifier son histoire et de spolier ses ressources», a-t-elle averti.

Un contexte national en pleine mutation

Pour la revue «El Djeich», «les élections présidentielles se dérouleront dans des conditions complètement différentes de celles qui avaient prévalu lors des précédents rendez-vous électoraux». Elle a fait remarquer que ces élections «seront organisées à la lumière de données positives sans précédent, caractérisées par un contexte national en pleine mutation, que l'Algérie n'a pas connu depuis l'indépendance», soulignant que la donnée «la plus significative» est «la position historique et honorable de l'ANP qui s'est, depuis le début, rangée aux côtés de la volonté du peuple». Elle a rappelé, dans ce contexte, que l'Armée «a tenu ses engagements envers le peuple et la nation en assurant la sécurité des marches ainsi que leur caractère pacifique, en accompagnant la justice dans son action de lutte contre la gabegie ainsi que la neutralisation des corrompus».

L'autre donnée positive relevée par la revue a trait à «l'action de l'ANP destinée à baliser le terrain pour le déroulement d'élections

présidentielles libres, intégrées et transparentes ainsi qu'à assurer les conditions de leur succès, conformément à la volonté du peuple et en application des dispositions de la Constitution».

«El Djeich» a souligné, à ce propos, que «l'ANP assume une grande responsabilité et ce qui a été concrétisé jusqu'ici en matière de préservation de la continuité de l'Etat et de son fonctionnement, ainsi que de la cohésion de ses institutions, sont à mettre à son crédit et l'histoire consignera pour les générations futures l'intégrité de ses artisans et l'action glorieuse qu'elle a menée pour mener le pays vers des rives plus sûres».

Elle a expliqué, toutefois, que «l'attachement de l'institution militaire à son engagement patriotique découle uniquement de sa volonté de faire triompher l'intérêt supérieur de la patrie sur les intérêts personnels étroits», réaffirmant, une nouvelle fois, que «l'ANP n'a aucune aspiration politique et qu'elle n'accorde son soutien à aucun candidat».

L'armée a appelé, par ailleurs, «la famille médiatique nationale» à «contribuer efficacement à l'écriture d'une page glorieuse de l'histoire de notre pays qui reflètera sa victoire écrasante sur ceux qui nourrissent envers lui haine et inimitié».

SYNDICAT: L'UGTA prône le passage à une autre étape politique pour relancer l'économie nationale et améliorer les conditions de vie des travailleurs



La centrale syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a appelé mercredi à partir d'Oran à accélérer le passage à une autre étape politique pour relancer l'économie nationale et améliorer les conditions de vie des travailleurs.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence régionale des cadres syndicaux dans l'Ouest du pays, le secrétaire général de la centrale syndicale, Salim Labtacha, a mis l'accent sur la nécessité de «passer à une autre phase politique, capable d'organiser les affaires économiques et prendre des décisions audacieuses pour relancer l'économie nationale».

Il a estimé que «l'activité politique actuelle, marquée par l'instabilité et le manque de clarté, a engendré des problèmes sur le plan économique».

(...) «L'actuel exécutif reste limité en termes de prérogatives et ne dispose pas de possibilités pour prendre en compte les difficultés économiques ayant entraîné une baisse du niveau de vie et du pouvoir d'achat des travailleurs».

Par ailleurs, Salim Labtacha a appelé à contribuer à la réussite du processus électoral «dans l'intérêt de l'économie, du citoyen et de la sécurité du pays et pour construire une Algérie forte».

Il a également insisté sur le respect des convictions des travailleurs, de leur combat politique et de leur prise de conscience, «ce qui leur permettra de faire le meilleur choix», a-t-il dit.

Le premier responsable de la centrale syndicale a rappelé devant l'assistance que l'UGTA, en vertu des objectifs assignés lors de son congrès de renouvellement de juin dernier, «œuvre en permanence pour relancer la situation sociale, défendre la dignité du travailleur, en améliorant ses revenus, militer jusqu'à la satisfaction de la revendication portant réduction de l'IRG».

Pour le SG de l'UGTA, «la justice sociale passe par une équité dans l'acquiescement des impôts».

Les travailleurs, a-t-il relevé à ce propos, versent plus de 30 % de taxes, dépassant celles versées par les professions libérales.

Par ailleurs, Salim Labtacha a mis l'accent sur le rôle du syndicat dans la lutte contre la corruption, par sa présence dans toutes les entreprises, notant que «l'ère de l'impunité est révolue en Algérie et que tout responsable est appelé à rendre des comptes quelque soit son autorité».

S'agissant de l'organisation de l'exercice syndical, l'intervenant au cours de la rencontre a souligné que la centrale syndicale rejette le projet d'amendement de la loi régissant l'activité syndicale qui préconise la suppression de l'exigence de la nationalité algérienne pour créer une organisation syndicale.

Il a également fait savoir que la centrale syndicale «refuse la tentative d'ingérence de l'Union européenne dans les affaires internes de l'Algérie», soutenant que «c'est la France qui se cache derrière l'U.E pour nuire à l'Algérie».

Au terme de son intervention, Labtacha a salué le rôle assumé par l'ANP pour défendre la stabilité du pays, le caractère pacifique des manifestations, la liberté d'opinion, la démocratie et l'édification de l'Algérie de demain.

Le secrétaire général de l'UGTA a écouté les préoccupations des cadres syndicaux dans l'ouest du pays, axées sur les conditions du travail et la détérioration du niveau de vie.

APS

PRÉSIDENTIELLE / ANIE : 200 experts en droit auront à étudier les dossiers des postulants (membre)

Pas moins de 200 experts en Droit relevant de la commission juridique de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) seront chargés de l'étude des dossiers des postulants aux élections présidentielles du 12 décembre prochain, a indiqué mercredi à Bechar, Adel Bourghazane, membre de cette autorité.

«Ils seront 200 experts à prendre en charge l'étude et la conformité des dossiers des candidats aux prochaines élections prési-

dentielles du 12 décembre, au titre des activités et missions confiées à la commission juridique de l'ANIE», a-t-il affirmé lors de la cérémonie d'installation du coordinateur et des membres de la délégation de wilaya de l'ANIE.

«L'étude des dossiers des candidats à ce rendez-vous électoral très important pour le pays se fera en toute transparence et selon les critères retenus par la loi», a-t-il souligné lors de son intervention au cours de la cérémonie d'installation. Abordant le

sujet de la fraude, le représentant de l'ANIE a tenu à signaler que «la loi sera appliquée dans toute sa rigueur aux auteurs de pareil acte». «A ce titre, nous encourageons et incitons les citoyens à prendre part activement aux différentes phases des élections pour superviser l'ensemble de cette opération de vote au niveau de leurs collectivités respectives», a-t-il ajouté.

La délégation locale de l'ANIE, opérationnelle dès ce mercredi, est présidée par le Dr Fassi Abdellah et

comprend six autres membres.

Elle entamera prochainement la mise en place des délégations communales des 21 assemblées populaires communales (APC) que compte la wilaya de Bechar.

Cent-vingt (120) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre ont procédé, jusqu'au mercredi 2 octobre, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, selon l'Autorité indépendante.

ALGÉRIE - TURQUIE

Le ministre turc des Affaires étrangères salue le rôle important de l'Algérie dans la région



Le ministre des Affaires étrangères turc, Mevlut Cavusoglu a salué, mercredi à Alger, le rôle important de l'Algérie dans la région et ses efforts pour la résolution, par les voies pacifiques, de la crise en Libye. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, M. Cavusoglu a indiqué que "l'Algérie a un rôle important dans la région", saluant les efforts qu'elle fournit pour "l'instauration de la paix en Libye", en privilégiant les solutions pacifiques.

Affirmant que le "rétablissement de la sécurité passe par l'élimination des groupes terroristes", le chef de la diplomatie turque a souligné que les "conflits" en Libye ou dans un autre pays, avaient des "répercussions négatives sur l'Algérie".

Après avoir mis en relief la concordance de vues entre la Turquie et l'Algérie concernant les questions régionales, M. Cavusoglu a assuré que son pays "ne croit pas en la solution militaire" et demeure attachée à la coordination bilatérale en vue de parvenir à une solution pacifique en Libye. Il a réitéré, dans le même cadre, l'attachement de son pays à l'intégrité territoriale de la Syrie.

Au volet économique, le ministre des AE turc a salué les réformes économiques entreprises par l'Algérie, lesquelles, a-t-il dit, "seront certainement bénéfiques pour les deux pays", rappelant, à l'occasion, que son pays est l'un des plus grands investisseurs en Algérie, un partenariat qui sera diversifié et conforté dans tous les domaines, à la faveur de "la relance de la Commission conjointe, les jours à venir".

Le ministre turc a exprimé, à l'occasion, sa gratitude "pour les facilitations et l'appui que reçoivent les investisseurs turcs de la part du Gouvernement et du peuple algériens", réaffirmant "la détermination de son pays à poursuivre l'encouragement des sociétés turques à investir en Algérie".

Quant à la décision des autorités turques relative à la réduction du nombre de visas accordés aux Algériens, M. Cavusoglu a estimé qu'il "s'agissait d'une mauvaise compréhension des procédures" et que "certaines sociétés ont détourné ce sujet", rassurant que les autorités de son pays "continueront à délivrer des visas d'entrée".

Il a fait état, dans ce sens, d'une prochaine création d'un "mécanisme ou d'une commission consultative conjointe" entre les deux pays, en vue de débattre de la question et de parvenir à des "solutions satisfaisantes", ainsi que de l'annonce prochaine de quelques "facilitations en termes d'octroi de visas au profit de certaines catégories d'âge", a-t-il précisé.

De son côté, M. Boukadoum a insisté sur l'impératif élargissement des perspectives de partenariat entre l'Algérie et la Turquie, dont le volume de ses investissements s'était élevé à plus de 4 milliards de dollars US, ce qui a permis la création de 28.000 opportunités d'emploi, s'est-il réjoui avant de relever que la révision par le Gouvernement algérien de la règle 49/51 %, "contribuera indubitablement à la dynamisation de l'investissement étranger".

A ce propos, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que pas moins de 300.000 touristes algériens se rendent en Turquie annuellement.

Lors de rencontre avec son homologue turc, il a été procédé à l'évaluation des relations bilatérales qui se sont confortées, a-t-il dit, à la faveur du Traité d'amitié et de coopération en 2016, en vertu duquel, les deux pays ont convenu d'impulser leurs relations et de leur donner un caractère privilégié dans les différents domaines.

Les deux parties ont également, poursuit M. Boukadoum, procédé à un échange de vues sur les questions d'intérêt commun, à l'instar de la situation dans la région du Sahel, la cause palestinienne et les crises libyenne et syrienne, saluant au passage, le respect par la Turquie de la question de l'intégrité territoriale de la Syrie.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Poursuite des travaux de la 28^e assemblée générale de l'AMAN à Alger

Les travaux de la 28^e assemblée générale de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) se poursuivent mercredi à Alger en présence des directeurs généraux et responsables de 16 agences de presses de la Méditerranée.

Les participants à cette rencontre devaient débattre de plusieurs thèmes liés au renforcement d'échange d'informations, de dialogue et de coopération entre les agences de presse méditerranéennes, ainsi que leur adaptation aux grandes mutations que connaît le monde médiatique.

Une cérémonie de remise des prix des meilleurs articles et photos de presse sera organisée à l'occasion de cette assemblée générale. Le premier jour des travaux a été marqué par l'allocation du ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, qui avait mis en avant le rôle des agences de presse dans l'adaptation aux «mutations positives survenues dans les pays de la région de la Méditerranée, lesquelles visent à consolider la gouvernance démocratique». De son côté, le directeur général



d'APS, Fakhreddine Beldi, président de cette 28^e assemblée, avait appelé à opérer un changement dans le mode d'information pour faire face à «l'infobésité» à travers de nouveaux services adaptés à la conjoncture. Il avait souligné la nécessité de s'adapter au nouveau mode de consommation de l'information générée par la prolifération des supports de réception

(mobile, tablette...), au regard de la rapidité avec laquelle l'information est répandue et la multitude de sources d'où elle provient. Dans le même sens, le Secrétaire général de l'AMAN, Georges Penintaex, a souligné l'impératif pour les agences de presse d'opérer des changements dans leur méthode de travail, mais aussi d'être au diapason du développement

effréné des moyens technologiques de par le monde, en vue de relever les nouveaux défis et de faire face aux «fake news», devenus désormais un phénomène mondial ayant une grande influence sur les citoyens.

D'autres intervenants ont relevé que les agences de presse demeurent un «acteur incontournable» dans le marché international de l'information, mais doivent s'adapter aux contraintes technologiques et économiques en développant un contenu informationnel local et en investissant notamment dans l'audiovisuel. Créée en 1991, l'AMAN regroupe les agences de presse d'Algérie, de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, de Chypre, d'Albanie, de Serbie, de Croatie, de Turquie, du Liban, de la Palestine, de la Libye, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Maroc, d'Égypte et de Syrie.

L'APS signe un mémorandum d'entente et une convention de coopération avec ses homologues CNA et FENA

L'Agence Algérie presse service (APS) a signé, mercredi à Alger, un mémorandum d'entente avec l'Agence de presse chypriote (CNA) et une convention de coopération avec l'Agence de presse de la fédération de Bosnie-Herzégovine (FENA). Le directeur général de l'APS, Fakhreddine Beldi a signé le mémorandum d'entente avec son homologue chypriote, M. Georges Penintaex et la convention de coopération avec son homologue bosnien, Elmira Huremovic.

En vertu de ce mémorandum d'entente, l'APS et son homologue chypriote ont convenu d'échanger, à titre gracieux et via internet, les services d'informations (informations, photos, vidéos et infographie). Ces informations seront exploi-

tées par les deux agences et leurs abonnés dans les deux pays sur leurs sites électroniques. Les deux parties ont convenu, également, de l'échange des visites périodiques et d'expertises entre l'APS et la CNA. Ainsi, les deux agences échangeront des cycles de formation à court et moyen termes, tout en évrant à la mise en place de projets communs. Quant à la convention de coopération avec la FENA, les deux parties se sont accordées à échanger les services d'information à offrir au public, via les ressources internet, outre la coopération en matière de couverture des événements, avec la possibilité d'échanger les informations et les données, et l'échange de visites et de cycles de formation».

FIN DES TRAVAUX DE LA 28^E AG DE L'AMAN: Passation de la présidence à l'APS

Les travaux de la 28^e assemblée générale (AG) de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) ont pris fin mercredi par la passation de la présidence, pour la période 2019-2020, à l'Agence Algérie presse service (APS). Le Secrétaire général de l'AMAN, Georges Penintaex a présidé la cérémonie de passation de la présidence au Directeur général de l'APS, Fakhredine Beldi, qui a mis l'accent, dans une brève allocution, sur la nécessité de poursuivre l'action commune et la coopération entre les différentes agences des deux rives de la Méditerranée, proposant pour thèmes de débat, lors des prochaines réunions, «les nouveaux modes de travail journalistique, notamment le journalisme mobile (MOJO)». Au terme des travaux, l'APS a signé un accord avec l'Agence de presse de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (FENA) et un mémorandum d'entente avec l'Agence de presse chypriote (CNA). La clôture a été marquée par la remise des prix de la meilleure photo et du meilleur article de presse par le nouveau président de l'AMAN, Fakhredine Beldi et la présidente sortante Sofia Papadopoulou de l'agence de presse grecque (AMNA). Le prix de la meilleure photo a été attribué au photographe palestinien, Mustapha Hassouna de l'agence de presse turque Anadolu pour une photo d'un manifestant palestinien prise en 2018 lors d'affrontements entre des manifestants

palestiniens et les forces d'occupation israélienne. Le prix du meilleur article de presse est revenu au journaliste Abdelbasset Al Faridhi de l'agence Tunis Afrique Presse (TAP) pour un article analyse-enquête publié en 2018 sur la pollution environnementale le long du littoral tunisien. Ouverts mardi, les travaux de cette session ont repris, mercredi à huis-clos, en présence des directeurs généraux et responsables de 16 agences de presses de la Méditerranée. Les participants à cette rencontre ont débattu de plusieurs thèmes liés au renforcement d'échange d'informations, de dialogue et de coopération entre les agences de presse méditerranéennes, ainsi que leur adaptation aux grandes mutations que connaît la scène médiatique. Le premier jour des travaux a été marqué par l'allocation du ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, qui avait mis en avant le rôle des agences de presse dans l'adaptation aux «mutations positives survenues dans les pays de la région de la Méditerranée, lesquelles visent à consolider la gouvernance démocratique». De son côté, le directeur général d'APS, Fakhreddine Beldi a appelé à opérer un changement dans le mode d'information pour faire face à «l'infobésité» à travers de nouveaux services adaptés à la conjoncture. Il a mis en avant également la nécessaire adap-

tation au nouveau mode de consommation de l'information, générée par la prolifération des supports de réception (mobile, tablette...), au regard de la rapidité avec laquelle l'information est répandue et la multitude de ses sources. Dans le même sens, le Secrétaire général de l'AMAN, Georges Penintaex, a insisté sur l'impératif pour les agences de presse d'opérer des changements dans leur méthode de travail, mais aussi d'être au diapason du développement effréné des moyens technologiques de par le monde, en vue de relever les nouveaux défis et de faire face aux «fake news», devenus désormais un phénomène mondial ayant une grande influence sur les citoyens.

D'autres intervenants ont relevé que les agences de presse demeurent un «acteur incontournable» dans le marché international de l'information, mais doivent s'adapter aux contraintes technologiques et économiques en développant un contenu informationnel local et en investissant notamment dans l'audiovisuel.

Créée en 1991, l'AMAN regroupe les agences de presse d'Algérie, de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, de Chypre, d'Albanie, de Serbie, de Croatie, de Turquie, du Liban, de la Palestine, de la Libye, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Maroc, d'Égypte et de Syrie.

INFRACTIONS DE CHANGE: Plus d'un million d'euros durant les 7 premiers mois 2019

L'Algérie a enregistré 59 infractions de change concernant des personnes physiques (voyageurs) sur son territoire durant les sept premiers mois de 2019, estimées à près de 122,299 millions de DA (près de 1,027 million d'euros), a appris mercredi l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Ces infractions, ayant concerné 62 voyageurs de nationalités notamment algérienne, française, chinoise, turque, italienne, saoudiennes et autres, se sont soldées par des amendes atteignant près de 297,41 millions de dinars, a précisé la même source.

Par nature de monnaies, les montants de saisies ont porté notamment sur 22,209 millions de dinars algériens, 114,800 dinars tunisiens, 1,380 million d'euros, 237,694 dollars américains, 190 francs suisses, 595 dinars libyens, 26,000 faux billets en dollar américain et enfin 700,000 bolivars (monnaie du Venezuela). Pour les natures d'infractions enregistrées, il s'agit essentiellement, selon les Douanes de «fausse déclaration, inobservation de l'obligation de déclaration, inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées, ainsi que de défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties».

En 2018, les services des Douanes ont enregistré 69 infractions de changes des personnes physiques, pour une valeur globale de plus de 690,139 millions de DA (environ 5,985 millions d'euros).

Ces infractions se sont soldées par des pénalités encourues d'un montant de 1,370 milliard de DA.

Les montants saisis par nature de monnaies ont concerné 19,126 millions di-

nars algériens, 207,765 dinars tunisiens, 4,586 millions euros et enfin 459,418 dollars américains.

Les voyageurs concernés par ces pratiques illicites sont de différentes nationalités.

Il s'agit notamment de nationalités algérienne, tunisienne, égyptienne et chinoise.

Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger.

Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, œuvre à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant notamment des recommandations douanières.

Dans le même objectif, un Comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, a été mis en place récemment par le ministère des Finances.

Le comité a pour mission de «s'assurer que les opérations de transferts en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, sont exécutées dans le strict respect de la réglementation des changes édictée par la Banque d'Algérie», avait indiqué le ministère des Finances.



DÉVELOPPEMENT Plusieurs mesures prises au profit des habitants des communes de Derrag et Azziz (Médéa)

Plusieurs mesures ont été prises au profit des habitants des communes de Derrag et Azziz, sud-ouest de Médéa, à l'issue d'une visite du wali, en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces localités. Il a été décidé, dans ce contexte, l'octroi d'un quota de cinquante aides d'habitat rural à des citoyens de la commune de Derrag, qui vivaient dans des conditions précaires. Cela qui vient s'ajouter à un précédent quota d'une vingtaine d'aides, affecté à des familles résidentes dont les constructions menaçaient ruines. Des instructions ont été données, lors de cette visite, au directeur local du logement afin d'accélérer les procédures d'affectations de ces aides pour permettre bénéficiaires d'entamer la construction de leurs logements avant le début de la période hivernale.

Concernant la commune de Azziz, une subvention financière sera débloquée pour le réaménagement d'un ancien internat, fermé pendant plus d'une vingtaine d'années pour divers motifs. Cette structure sera transformée en annexe pour le pallier moyen. Autres mesures prises dans cette localité à vocation agropastorale par excellence, la réouverture des structures fermées, faute de moyens ou de personnel d'encadrement, en l'occurrence le bureau de poste et le centre de santé, situés au niveau des village d'El-Katar et Labiadh, limitrophes de la wilaya de Tissemsilt. Des agents paramédicaux et des équipements pour les soins de base seront affectés «incessamment» à ces centres de santé, de façon à les rendre à nouveau fonctionnel, alors qu'un personnel réduit assurera certaines prestations au niveau du bureau de poste, une fois ce dernier réhabilité.

TIZI-OUZOU : Organisation aujourd'hui, d'un atelier national sur la filière apicole

Un atelier national sur la filière apicole, sera organisé demain jeudi à Tizi-Ouzou, par la direction de la Régulation et développement des productions agricoles du ministère de l'Agriculture du Développement rural et de la Pêche, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Cet atelier qui se tiendra à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalfa, a pour but de cerner les contraintes que rencontre cette filière et d'arrêter les mesures qui permettront de relancer et de promouvoir l'activité et la production apicole en Algérie, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA), impliquée dans l'organisation de cet événement. Trois communications sont au programme de cette rencontre.

La «situation de la filière apicole en Algérie» sera présentée par le président du Conseil national interprofessionnel de la filière apicole (CNIF-apicole) Malki Mohamed, les «contraintes du développement de la filière apicole en Algérie» par le président du conseil de wilaya interprofessionnel (CWIF apicole) Mellal Mohamed et les «prescriptions techniques en élevage apicole» par M. Khenfar et Mme Zitouni, de l'Institut technique des élevages (ITELV).

Une exposition et deux ateliers dont l'un se chargera de l'élaboration d'un cahier des charges sur le développement de la filière apicole et l'autre se penchera sur les «contraintes et difficultés rencontrées par les apiculteurs» sont également au menu de cet événement.

Plusieurs wilayas dont Tizi-Ouzou, Bouira, Blida, Boumerdes, Alger et Bejaia participeront à cet atelier national organisé en collaboration avec d'autres intervenant dans la filière, dont les instituts agricole (ITMAS, ITELV) les CNIF et CWIF apicole, la Chambre d'agriculture et la caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) de Tizi-Ouzou.

PÊCHE

Nécessité d'encourager la production locale d'alevins et d'aliments pour poissons

L'encouragement de la production locale d'alevins et d'aliments de poissons est devenue une nécessité pour hisser la filière aquacole en Algérie et en faire une chaîne de valeurs, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de la Pêche, Taha Hammouche.

«La contribution à satisfaire la demande croissante sur la production d'alevins, exprimée par les fermes aquacoles, attire de plus en plus les investisseurs.

Cela devrait mener à l'émergence d'une industrie locale d'alevins et d'aliments de poissons», a souligné le premier responsable de la Pêche au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural à l'occasion d'un regroupement régional de concertation autour de l'élaboration de la stratégie nationale de l'Économie bleue (SNEB).

Selon lui, l'aquaculture est une activité naissante qui se développe très vite et qui devient plus attractive pour les investis-

seurs. Il a, à cet effet, invité les opérateurs économiques à investir dans l'élevage de poisson en mer qui, a-t-il expliqué, nécessite une technologie plus pointue et une maîtrise des cycles de production.

Pour M. Hammouche, le but de l'élaboration d'une stratégie nationale est de «développer tous les types d'économies en relation avec la mer, créer de la richesse et des postes d'emploi au niveau de l'ensemble du littoral national».

Le concept de l'économie bleue se définit par l'exploitation de l'ensemble des ressources liées directement ou indirectement à la mer de manière durable préservant les écosystèmes et la ressource halieutique.

Dans ce cadre, le même responsable a souligné l'intérêt de bâtir cette stratégie aux niveaux local et national avec la participation de l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et issus de la société civile autour de cette économie.

Présent à cette rencontre, l'expert de l'UE, Frederic Herpers, a estimé que l'élaboration de la SNEB doit engager un processus de consultation dynamique aboutissant à une approche intégrée pour le développement de l'économie bleue en Algérie.

De plus, cette stratégie doit s'appuyer sur les travaux et études antérieurs pour une capitalisation des expériences antérieures de chaque projet, selon le représentant de l'UE.

M. Herpers a, également, estimé nécessaire l'implication de tous les acteurs, notamment au niveau du Comité national pour l'économie bleue (CNEB) «afin de veiller au caractère interministériel des travaux sur le projet de stratégie».

Selon l'expert, l'économie bleue doit s'intégrer dans le cadre d'une politique maritime intégrée s'appuyant sur le capital naturel du pays (ressources, espaces), son capital humain (savoir-faire, patrimoine, gouvernance) et son capital technique

(financements et création des conditions attractivité pour les investisseurs).

Pour leur part, les représentants des cinq (5) wilayas présentes ont évoqué leurs recommandations en vue de l'élaboration de la SNEB.

Ils ont notamment mis en avant le besoin de mettre en place les dispositions réglementaires et législatives pour définir le concept de l'économie bleue, intégrant sa dimension multisectorielle.

Ils ont également plaidé en faveur de la mise en place d'incitations à l'investissement innovant dans l'économie bleue en impliquant les différents bailleurs de fonds, ainsi que l'installation d'un comité local de concertation au niveau des wilayas «pour créer une synergie de travail entre différents intervenants».

Les mêmes responsables ont aussi plaidé pour la création de coopératives et pour la mise en place d'un système d'informa-

tion «rassemblant l'ensemble des indicateurs socio-économiques de la wilaya» afin de mieux appréhender les potentialités en termes d'économie bleue.

A noter que le regroupement régional pour l'élaboration de la SNEB a été organisé pour les directions de pêche et d'aquaculture des wilayas du centre du pays (Alger, Bejaia, Tizi Ouzou, Boumerdes, Tipaza, Chlef) dans le cadre du programme d'appui Algérie-UE.

Lundi, une rencontre régionale similaire a été organisée à l'Est du pays réunissant les wilayas d'Annaba, El Taref, Jijel et Skikda.

Pour rappel, la valeur des investissements privés en aquaculture en Algérie s'est élevée à 75 milliards DA destinés à la réalisation de 271 projets approuvés par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA).

SALON DE LA FEMME AU FOYER PRODUCTRICE: Des artisanes en quête de possibilités de commercialisation

Le Salon de la femme au foyer productrice de la wilaya d'Alger connaît "une participation distinguée" des femmes artisanes ayant relevé tant de défis pour acquérir des compétences en matière d'artisanat dans divers domaines, des femmes qui se partageant un seul souci: l'absence d'espaces permanents pour la commercialisation de leurs produits.

La plupart des femmes prenant part à la 6^{ème} édition de cette manifestation, organisée du 28 septembre au 12 octobre en cours au niveau du Centre culturel Mustapha Kateb d'Alger, ont affirmé que l'organisation de ces salons leur permettaient souvent de se rapprocher du public, sans pour autant avoir un effet à long terme au vu de l'absence d'espaces réels et permanents pour la commercialisation de leurs différents produits.

Diplômée du Centre de formation professionnelle d'Oued Koriche, et artisane en arts plastiques et graphisme, Mme Kaci Nouha, a affirmé que les difficultés auxquelles fait face cette catégorie étaient liées "à la quasi absence d'un marché d'emploi et des débouchés commerciaux pour leurs produits traditionnels".

Bien qu'elle soit de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, Nouha redouble d'efforts pour améliorer et diversifier ses compétences artistiques en vue de renforcer ses chances d'accès au monde du travail et d'avoir une ressource financière permanente.

De même pour Ben Djeddou Aicha, une autre femme artisane qui en dépit de son cancer du sein, "garde son espoir en un avenir meilleur".

Mme Ben Djeddou espère trouver, aussi, un local lui permettant d'être autonome et de réaliser davantage de ventes, évoquant, à ce propos, la cherté des matières premières utilisées dans son activité, un problème à propos duquel l'ensemble des femmes participantes à ce salon ont appelé les autorités concernées à prendre en considération en vue de les aider à développer leurs compétences.

Des cellules de proximité pour soutenir les artisanes au foyer

Pour sa part, Mme Chehma Selma, cadre au département de la Famille et de la Cohésion sociale au sein de la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alger a indiqué dans une déclaration à l'APS que l'organisation de tels salons avait pour objectif d'élargir le réseau relationnel des artisanes au foyer et de les présenter au public, et ce pour les insérer au marché d'emploi à travers les différentes structures et leur faire connaître les dispositifs disponibles qui peuvent leur permettre de créer leurs entreprises.

Cette catégorie est souvent orientée vers ces structures à travers les cellules de solidarité réparties à travers cinq (05) circonscriptions de la wilaya d'Alger, a-t-elle indiqué, ajoutant que ces dames pourraient se rapprocher de la commune de leur résidence pour connaître davantage sur les cellules existant au niveau des communes de Bech Djerrah, El Mouradia, Chéraga, Oued Koriche et les Eucalyptus.

La DAS a mis au point dernièrement une nouvelle formule d'aide en faveur des artisanes au foyer n'ayant aucun revenu en leur octroyant des équipements en fonction de la nature de l'activité qu'elles exercent, a-t-elle annoncé. Dans ce cadre, poursuit Mme. Chahma, 18 aides ont été octroyées comme première tranche en faveur des femmes spécialisées dans la broderie, les gâteaux et la cuisine traditionnelle.

L'organisation du salon de la femme au foyer productrice qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année constitue une opportunité pour les femmes cherchant à promouvoir leur produit et acquérir une expérience en marketing, a-t-elle fait savoir. Et de rappeler que la plupart de ces femmes ont acquis une expérience avérée dans plusieurs domaines sans passer par les centres de formation ou les associations. Des attestations de formation leur ont été attribuées dans le cadre de "la formation par l'apprentissage" au niveau des différents centres de formation de la wilaya.

La rentrée professionnelle de cette année (29 septembre) a été marquée par l'ouverture de 1980 postes de formation pour les femmes au foyer, a fait savoir Mme. Chahma, rappelant la prolongation de la période des inscriptions au titre de l'année professionnelle 2019/2020 au 15 octobre en cours. Ces attestations leur permettent d'accéder aux différents dispositifs d'aide pour la création des petites entreprises.

APS

PRODUITS ALGÉRIENS : Des avancées qualitatives ouvrent des nouvelles perspectives pour les exportations

Du pneumatique aux téléviseurs, en passant par le carrelage et les produits électriques: plusieurs opérateurs nationaux sont parvenus à placer de nouveaux types de produits sur des marchés extérieurs et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives pour les exportations algériennes.

Rencontré au Salon du produit national destiné à l'exportation «Djazair Exports», le directeur général adjoint de SATEREX, Djamel Guidoum, a indiqué à l'APS que son entreprise, propriétaire de la marque Iris, a effectué la semaine dernière sa première opération d'exportation de pneus vers l'Espagne.

«Il s'agit de la première exportation de pneus en Algérie», selon M. Guidoum, soulignant que le partenaire espagnol active également sur les marchés portugais et marocain.

SATEREX a lancé son méga-complexe pneumatique à Sétif, en juillet dernier, avec une capacité de production de 2 millions de pneus par an, dont 30% est destinés à l'exportation.

Ce taux va passer à 50% d'ici trois à quatre ans, alors que les capacités du complexe vont augmenter dans cinq ans pour atteindre 5 millions de pneus.

Pour faire connaître son produit, l'entreprise compte participer aux différents salons phares du domaine notamment ceux de Shanghai, Dubaï et de Las Vegas.

«Avec ces participations, nous allons pouvoir introduire nos produits qui sont compétitifs et certifiés aux marchés étrangers», a-t-il noté.

Concernant les produits électroniques, électroménagers et de téléphonie mobile, M. Guidoum a affirmé que les produits de SATEREX sont déjà présents en Tunisie, Libye, au Maroc et certains marchés européens.

«Nous avons placé récemment une quantité de nos téléviseurs en Allemagne. Le feedback est très positif», avance-t-il. De son côté, l'entreprise Carreau du Sahel-Koléa (CSK) qui participe également au Salon, a exporté dernièrement plus de 70 tonnes de carreau monocouche en France: «C'est une première opération qui vise à faire découvrir nos produits aux Européens afin de pénétrer progressivement ce marché», selon les déclarations de son directeur Développement, Mustapha Lehouidj.

CSK exporte depuis plus de deux ans au Sénégal et a reçu des commandes confirmées parvenant de la Mauritanie, ajoute le même responsable.

Cette entreprise avait assuré ces dernières années la fourniture de plusieurs projets en Algérie notamment la Grande mosquée d'Alger «Djamaa El Djazair», les stations métro d'Alger, Tramway de Mostaganem et le revêtement de sol des grands boulevards d'Alger.

L'entreprise BMS Electric,

spécialisée dans la fabrication d'appareillage et accessoires électriques, a pu, quant à elle, élargir progressivement son marché extérieur en exportant actuellement vers neuf pays africains: Tunisie, Libye, Mali, Niger, Mauritanie, Cameroun, Sénégal, Burkina Faso et Tchad.

«Nous avons commencé nos premières exportations en 2006, et maintenant nous sommes présents dans neuf pays avec 80% de nos produits», affirme le chargé Marketing de l'entreprise, Mahmoud Ouazza.

L'entreprise Electro-industries, spécialisée dans la fabrication des transformateurs, est aussi à la conquête de nouveaux marchés à l'international.

Elle a conçu, dans ce sens, des transformateurs spécifiques pour la Mauritanie, à partir de son usine d'Azazga (Tizi-Ouzou).

Cette entreprise publique a également mis en place un projet de joint-venture avec la société indienne «Vijai Electricals», en partenariat avec Sonelgaz, pour la création d'usine de fabrication de transformateurs de puis-



sance jusqu'à 315 MVA. La nouvelle usine qui commencera à produire en 2021 compte consacrer une partie de sa production à l'exportation, selon les représentants de l'entreprise au salon. L'entreprise SOPROV, constructeur algérien des camions Renault Trucks, a mis en exergue aussi sa «motivation pour l'export», en ciblant en particulier le marché africain.

Avec une capacité de 1.000 unités/an, le complexe Renault trucks situé à Meftah (Blida) va doubler ses capacités pour satisfaire les besoins sur le marché national et se lancer à terme dans l'exportation, selon le responsable commercial à SOPROV, Fouad Bendjelloul.

«Notre participation au salon Djazair Export nous a permis de rencontrer plusieurs délégations africaines qui ont pu s'assurer que nos produits sont fabriqués et finis de la même façon qu'en Europe», a-t-il indiqué.

PRODUITS AGRICOLES: Les Africains doivent se doter de leurs propres normes pour booster les échanges commerciaux

Les pays africains doivent se doter de leurs propres normes en matière de produits agricoles et agroalimentaires afin de faciliter la fluidité des échanges commerciaux entre les pays du continent, ont préconisé des experts agronomes, mercredi à Alger.

«Il faudrait aller vers des normes africaines, qui soient beaucoup moins contraignantes pour assouplir les relations commerciales entre les pays du continent», a estimé le docteur Idir Bais, consultant agricole lors du forum consacré aux échanges commerciaux interafricain, tenu à la Chambre nationale de l'agriculture, en marge de la 19^{ème} édition du salon international de l'agriculture, de l'élevage et l'agroéquipement (SIPSA Filaha).

M. Bais a invité les pays du continent à apprendre de l'expérience des autres, en citant l'Union européenne dont beaucoup de pays membres affirment que «trop de normes tuent la production».

«Il faut une réflexion au niveau africain à cette question de normes qui risque de freiner le grand projet de la ZLECAF (Zone libre échange continentale africaine)», a-t-il insisté, en considérant qu'il était préférable pour les pays du continent d'être moins rigoureux sur cette question d'autant que «la plus part d'entre eux n'ont pas les laboratoires ni les compétences pour tout contrôler et analyser».

Pour sa part, le professeur Meriem Ben Mahdi a fait constater que la mondialisation a fait que toutes les popula-

tions ou presque adoptent le même régime alimentaire.

«Il y a eu une perversion du régime alimentaire avec toutes les conséquences néfastes sur la santé humaine (pathologie, obésité)», a-t-elle regretté, en estimant qu'il était temps pour les pays du continent de revenir au basic et offrir aux africains leur nourriture africaine avec ses normes simples.

Pour Mme Ben-Madi, la question des normes s'impose automatiquement surtout lorsqu'il s'agit d'industrie agroalimentaire, mais cela ne signifie pas pour autant que les investisseurs doivent travailler avec les mêmes normes que ceux qui sont appliquées en Europe ou aux États-Unis pour pouvoir exporter vers les marchés africains.

La raison semble évidente: la plupart des pays du continent manquent des outils de contrôles, et d'analyses», a-t-elle argué.

Cette ancienne directrice de l'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA), a assuré qu'actuellement, il y a des pistes de réflexion à l'élaboration de normes africaines entre les pays pour fluidifier leurs échanges.

Outre l'aspect économique que revêt la question des échanges interafricains, l'intervenante a estimé que l'Afrique qui devrait compter 2,5 milliards d'habitants en 2050, fait également face à un défi humanitaire, car elle doit trouver les moyens adéquats pour nourrir ses populations. «Le véritable défi est certes

commerciale mais il est aussi humanitaire, car le continent fait face à une raréfaction des ressources agricoles et hydrique, et il va falloir produire plus avec des ressources réduites», a-t-elle souligné, ajoutant qu'il est nécessaire aussi d'augmenter les rendements, apprendre à minimiser les pertes, réduire le gaspillage alimentaire et améliorer l'industrialisation.

De plus, a-t-elle, poursuivi, il faudra commercialiser des produits de qualité à des prix abordables pour cette population qui a aussi des moyens limités du fait que le consommateur africain n'aura pas le même pouvoir d'achat qu'un consommateur européen ou américain. Les intervenants ont évoqué par ailleurs le problème de la logistique qui risque de freiner le projet des échanges interafricains dans le cadre de la ZLECAF.

«Les opérateurs ont du mal à faire transporter leurs produits au travers d'un continent qui souffre des aléas climatiques, notamment lorsqu'il s'agit de produit frais, ont-ils fait observer, en insistant sur la nécessité d'investir dans la logistique mais aussi dans l'industrie agroalimentaire du fait que les produits transformés ont une durée de vie plus étendue.

Par ailleurs, ils ont souligné le rôle des relais commerciaux pour permettre aux opérateurs de connaître les opportunités des marchés, placer le produit et assurer la régularité de l'approvisionnement et la fiabilité du produit.

VALORISATION DES DÉCHETS: Une activité naissante, mais porteuse et prometteuse pour les jeunes investisseurs

Le secteur de la récupération des déchets et leur recyclage, peu exploité en Algérie mais très porteur et prometteur, doit être vulgarisé et encouragé davantage pour drainer plus de jeunes investisseurs, ont estimé mercredi à Alger, des représentants d'institutions et opérateurs activant dans ce domaine.

Interrogés par l'APS au Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019", les intervenants étaient unanimes sur la nécessité "de sensibiliser la population en général et les jeunes investisseurs algériens en particulier sur l'intérêt et la richesse que pourrait engendrer le secteur de la récupération des déchets et leur recyclage", ajoutant que l'impact de l'instauration d'une économie circulaire à travers ces activités sera à la fois environnemental et économique.

Dans ce sens, la responsable de la communication de l'Agence nationale des déchets, Mme Sarah Tazerout, a indiqué que le taux de récupération et de recyclage des déchets en Algérie ne dépasse pas les 10 % actuellement, soulignant que cela est dû "à l'absence de sensibilisation et d'informations sur ce secteur constatée auparavant".

A cet effet, la responsable a expliqué que depuis quelques années, et grâce à la stratégie tracée et les objectifs fixés par les pouvoirs publics, "un grand travail a été fait" en direction du citoyen pour la séparation et le tri des déchets ménagers, et aussi au profit des porteurs de projets et les jeunes en matière d'encouragement de l'investissement, "afin qu'il y ait une prise de conscience sur l'importance, les avantages et les gains que pourraient engendrer ces activités".

Dans ce sens, Mme Tazerout a estimé que "les résultats des efforts commencent à se sentir sur le terrain", à travers notamment le nombre d'entreprises qui activent dans le secteur de la récupération et la valorisation des déchets qui se multiplient et les jeunes porteurs de projets qui s'intéressent davantage à cette activité naissante en Algérie.

Un constat partagé par le responsable de la communication du Centre national du registre de commerce (CNRC), Samir Benamira, qui a affirmé que près de 10.000 entreprises activent dans le domaine de la protection de l'environnement, dont des entreprises spécialisées dans le recyclage des déchets de verre, de plastique et de carton, à travers tout le territoire national.

Expliquant que ces activités auront un impact "très positif" sur l'économie nationale à travers la création de richesse et d'emplois, le responsable a appelé les jeunes investisseurs à "se pencher davantage sur ce genre d'activités porteuses en Algérie, car peu exploitées", en pré-



cisant que le CNRC accompagne les jeunes investisseurs dans la création de leur entreprises à travers plusieurs mesures facilitatrices et avantages commerciaux et fiscaux accordés par l'Etat et contenus dans les textes régissant ces activités.

En matière de technologies, d'innovation et de créativité, le représentant de l'Agence nationale de valorisation de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), Rafik Dali-Bey, a affirmé pour sa part, que son agence est également disposée à accompagner les jeunes investisseurs dans le secteur de la récupération et la valorisation des déchets, notamment les porteurs de projets et idées innovantes, soulignant que "l'innovation est la clé de la réussite".

Parmi les missions de l'agence dans ce domaine, le responsable a cité notamment le transfert des nouvelles technologies vers le monde socio-économique, la dynamisation de l'économie par l'innovation, soutenir et accompagner les projets innovants, création d'une dynamique permettant l'émergence d'entreprises innovantes, ainsi que la création d'emplois.

A cet effet, il a invité les porteurs de projets dans le domaine de valorisation des déchets de se rapprocher de l'Agence qui accompagnera la création de l'entreprise, en

termes de technologie et d'innovation, jusqu'à ce qu'elle soit opérationnelle sur le marché.

Premier centre d'incinération de déchets spéciaux et dangereux en Algérie à partir de janvier 2022

Du côté des jeunes opérateurs économiques, rencontrés au Salon, l'engouement et la motivation pour des projets relevant de la valorisation des déchets sont présents, en dépit de quelques difficultés encore rencontrées dans le processus de création de leur entreprise.

Dans ce sens, Takieddine Arbia, un jeune investisseur a affirmé qu'il est déjà actif dans ce domaine avec son entreprise qui compte élargir ses activités vers d'autres créneaux de la valorisation des déchets à travers la création à Alger du premier centre d'incinération de déchets spéciaux et dangereux en Algérie à partir de janvier 2020.

Ce genre de déchets, à l'image des déchets médicaux, sont traités à l'étranger, a-t-il expliqué, et c'est pour quoi, il sera désormais possible de les traiter au niveau local à travers la création prochaine de ce centre, rajouta-t-il. S'agissant des difficultés rencontrées, M. Arbia a évoqué le problème de financement et "les lourdeurs" que connaissent les projets au niveau des banques, surtout

avec la conjoncture économique actuelle.

Toufik Beghda, un autre jeune investisseur dans le domaine, a salué la volonté des pouvoirs publics d'aider les jeunes à investir dans la valorisation des déchets, en appelant "les générateurs de déchets", notamment les industriels à "faciliter le travail des entreprises de collecte", à travers le tri des déchets et la mise de moyens pour l'accès à ces déchets. Pour rappel, "REVAD 2019" a été inauguré mardi par le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables en présence de quelques membres du Gouvernement.

La manifestation, selon les opérateurs en la matière, est une opportunité aux jeunes porteurs de projets ainsi qu'aux visiteurs de prendre connaissance des différents équipements et techniques utilisés dans la récupération outre les avancées réalisées par les pays leader en la matière.

Près de 80 exposants participent à ce Salon, dont des entreprises spécialisées dans le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ainsi que des associations activant dans le domaine, venus prendre connaissance des facilités accordées par les différents organes de l'Etat en terme d'investissement dans l'économie circulaire. Le salon international REVAD-2019 se poursuit jusqu'au 10 octobre.

TIZI-OUZOU : La décentralisation comme impératif du développement local soulignée

La décentralisation de la décision comme vecteur de l'entrepreneuriat et du développement local a été soulignée, mercredi à Tizi-Ouzou, par les participants au 2ème séminaire sur le développement local et les dynamiques territoriales organisé par l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO).

Les intervenants ont observé que la décision dans le processus du développement local "ne peut être laissée au seul pouvoir discrétionnaire de l'Etat central et requiert l'implication directe de l'ensemble des acteurs locaux, économiques, politiques, associatifs et des collectivités locales".

Décortiquant ce processus de décentralisation dans le système de gouvernance publique algérien à travers la place des collectivités locales dans le cadre institutionnel, Kamel Moulai, maître de conférences au département des sciences économiques de la même université, a soutenu que celui-ci "n'a été amorcé qu'à la faveur des réformes engagées en 1989".

Pour sa part, Ait Si Saïd Radia, également maître de conférences à l'UMMTO, a souligné dans sa communication -- intitulée "Le développement en Algérie, voies principales et chemins de travers" -- que "plusieurs programmes destinés au développement local ont été mis en place mais ont buté sur des écueils de la centralisation administrative et financière ainsi que la problématique de la nature juridique du patrimoine foncier".

La fiscalité locale, a-t-elle relevé, "ne représente que 20% de la fiscalité totale et le financement des projets de développement locaux demeure une affaire exclusive de l'Etat, alors que sa décentralisation permettra aux collectivités locales de jouir de leur fiscalité et de l'orienter vers des projets qu'elles jugent prioritaires ou importants pour leurs développements".

Un constat soutenu par Oudalli Rachid, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouzguène (70 Km à l'Est de Tizi-Ouzou), qui a observé que "la réalité du terrain est souvent évacuée de la conception des programmes de développement local".

L'édile communal, citant plusieurs projets en souffrance au niveau de sa commune, a mis l'accent lors de son intervention sur "la problématique du cadre juridique qui restreint les prérogatives des élus locaux dans la prise d'initiative et l'enchevêtrement des prérogatives entre élus et agents de l'administration locale qui suscitent, parfois, des situations de blocage".

Il citera, également, "la nature juridique des assiettes foncières destinées à accueillir ces programmes de développements et qui souvent font objet de litige dont le règlement est prolongé par la lourdeur administrative, qui partant, impacte la réalisation des projets".

Placé sous le thème "développement local en Algérie : Les territoires au cœur des dynamiques économiques et sociales", ce séminaire vise à "porter un regard critique sur le développement local en Algérie, en considérant les expériences de développement local vécues sur le territoire national et leurs spécificités locales et de s'interroger sur l'impact et le rôle des nouveaux acteurs du développement territorial (entreprises, mouvement associatif, territoire), selon les organisateurs.

RÉSEAU FRANCE: Air Algérie la plus ponctuelle des compagnies maghrébines

Air Algérie a été la plus ponctuelle des compagnies aériennes maghrébines activant sur le réseau France, durant le troisième trimestre 2019, a annoncé mercredi la compagnie nationale, citant le fournisseur mondial d'informations de vols numériques, «OAG».

L'OAG a publié en ce mois d'octobre les données pour la période de juillet, août et septembre 2019, concernant la ponctualité des vols des compagnies aériennes opérant entre la France et l'Algérie et entre la France et les pays du Maghreb, a précisé la même source dans un communiqué.

Il en ressort une «bonne classification» de la compagnie Air Algérie, positionnée à «la première place sur le plan régional (réseau France- pays du Maghreb) avec un taux de

ponctualité moyen de +67,8%", a-t-on ajouté.

«Pour le sens France-Algérie, le pavillon national, se classe en 4ème place après air France, Transavia et Vueling avec un taux de ponctualité moyen de +67,8%», a fait savoir le communiqué, précisant qu'«Air Algérie réalise, sur le réseau France, un nombre de mouvements plus important que celui réalisé par les compagnies qui la dépassent».

«Il est vrai que la concurrence est fortement présente depuis quelques années sur ce réseau. Cela nous motive à faire les meilleures offres sur les prix et les bagages. Notre vision, est de sortir du modèle classique en proposant d'autres formes de prestations, répondant à tous types de clientèles», lit-on encore dans le communiqué.

OUARGLA: Plus de 80.000 logements accordés à la wilaya depuis 2004

La wilaya d'Ouargla a bénéficié de plus de 80.000 logements, de différentes formules, depuis 2004, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de l'Habitat et de l'urbanisme.

Ce parc se répartit entre les programmes de logement de type public locatif (26.277 unités), le logement social participatif et promotionnel aidé (7.026) et le logement promotionnel public (436), a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Zitouni.

Il compte également les programmes de logements de type location-vente (5.885 unités), les logements d'astreinte (600) et les aides à l'habitat rural (40.402), a-t-il ajouté.

Les travaux de réalisation ont été achevés pour 58.531 de ces logements et sont en cours pour les 11.388 unités, a précisé M. Zitouni, signalant que les travaux des 10.707 autres unités (programmes récents de 2018 et 2019) n'ont pas encore été lancés et qu'une tranche de 3.120 aides à l'habitat rural font l'objet de procédures administratives.

Les différents programmes d'habitat ont bénéficié à la wilaya ont permis de renforcer sensiblement son parc immobilier qui avoisinait les 75.000 unités en 1999 avant de passer à 137.576 unités en 2018, affichant actuellement un taux d'occupation du logement (TOL) de 5,95 habitants, selon la même source.

Tous ces programmes, ajoutés aux 91 nouveaux lotissements délimités dans la région, sont de nature à consolider le parc de logements et à réduire davantage le TOL dans cette wilaya, a souligné le directeur de l'Habitat et de l'Urbanisme.

MOSTAGANEM: Suspension du P/APC d'Ain Sidi Cherif

Le wali de Mostaganem, Mohamed Abdenour Rabhi, a suspendu mardi le président d'APC d'Ain Sidi Cherif qui fait l'objet de poursuite judiciaire, a-t-on appris du directeur de la réglementation et des affaires générales, Benahmed Daidj Mohamed.

La décision de suspension, a-t-il précisé, intervient en application de l'article 43 de la loi 10/11 du code communal.

Le nouveau président d'APC d'Ain Sidi Cherif (10 km au sud de Mostaganem) sera installé demain mercredi en remplacement du maire déchu affilié au Rassemblement national démocratique (RND).

JIJEL: 100 familles bénéficieront «prochainement» d'aides financières pour les démunis

Cent (100) familles issues des régions enclavées de la wilaya de Jijel bénéficieront «prochainement» d'aides financières dans le cadre du programme de la famille productive, a révélé mardi le directeur de wilaya de l'action sociale et de la solidarité, Rabah Aissou.

L'opération d'étude des dossiers tire à sa fin et la liste finale des bénéficiaires dans le cadre de ce programme destiné aux familles démunies vivant dans les régions rurales, sera incessamment arrêtée, a précisé à l'APS, le même responsable.

L'aide sera donnée sous forme d'équipements (machines à coudre, fours, et autres matériels électroménager) pour permettre aux familles concernées, notamment les femmes au foyer de vendre des produits, selon le même responsable.

Ce programme a pour but principal de garantir une source de revenu pour les familles démunies en leur permettant d'acquérir le matériel nécessaire pour les métiers désirés comme la couture, la confiserie, la boulangerie ou autres, a souligné le même responsable,

GHARDAÏA: Plus de 7.400 hectares réservés à la céréaliculture

Une superficie globale de 7.437 hectares a été réservée à la céréaliculture à travers la wilaya de Ghardaïa au titre de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris auprès de la Direction des Services Agricoles (DSA).

Une surface de 6.598 ha irriguée sous pivots sera ensemencée en blé dur et 839 ha en orge au niveau des exploitations agricoles situées au Sud de la wilaya, dans les régions de Hassi Lefhal, Hassi-Ghanem, Hassi El-Gara et El-Menea, a indiqué à l'APS le responsable des statistiques, Khaled Djebrit. Cette campagne de labours semailles, qui s'annonce sous de bons auspices dans la wilaya de Ghardaïa, est marquée par une hausse «importante» de la superficie à emblaver sous pivot, soit une superficie de 7.437 ha contre 6.914 hectares en 2018-2019.

Cette extension s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya riche en potentialités hydriques, a expliqué M. Djebrit.

Dans les zones arides et semi-arides caractérisées par une mauvaise distribution des précipitations dans le temps et dans l'espace, l'irrigation par pivot et l'initiation aux techniques culturales constituent les moyens essentiels pour stabiliser les



rendements à un niveau assez élevé en matière de céréaliculture, a souligné le même responsable.

Pour garantir une bonne saison agricole, la DSA a organisé une journée de vulgarisation et de sensibilisation au profit des agriculteurs de la région pour leur expliquer l'itinéraire technique et les méthodes d'entretien des cultures céréalières, à travers la lutte contre les herbes nuisi-

bles et la fertilisation du sol. La DSA s'attend à une production céréalière de 322.000 quintaux (QX), soit 296.000 QX de blé et 25.100 QX d'orge.

La wilaya de Ghardaïa a engrangé durant la campagne 2018/2019 une production de l'ordre de 256.475 QX de céréales sur une superficie emblavée de 6.914 hectares, a-t-on rappelé à la DSA.

PÊCHE SUR LE LITTORAL ALGÉROIS: Plus de 2330 tonnes de produits halieutiques en 9 mois

La production halieutique enregistrée sur le littoral algérois a dépassé 2.300 tonnes lors des neuf (9) premiers mois de l'année en cours, dont 1900 tonnes de poissons bleus, a indiqué la Directrice de la Pêche de la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki.

Dans une déclaration à l'APS, Mme. Zerrouki a précisé que la quantité de poissons pêchés sur la côte algéroise a dépassé 2330 tonnes durant la période allant de janvier à septembre 2019, indiquant que l'espèce de «poissons bleus» vient en tête de la récolte avec quelques 1985 tonnes, suivie des «poissons blancs» avec 155 tonnes, les crusta-

cés avec 101 tonnes, et les mollusques, classées dans la même case des requins et des espadons avec 90 tonnes. Sur les 2330 tonnes de poissons destinés à la consommation à travers les marchés locaux, environ 17 tonnes ont été réservés à l'exportation et aux unités de transformation et de conservation, a-t-elle expliqué. A noter que le volume des poissons pêchés sur la côte algéroise s'est élevé à 4220 tonnes en 2018, contre 4400 tonnes en 2017 (le plus haut niveau), soit une hausse de 45% par rapport à 2016 où 3065 tonnes ont été pêchées, et 3320 tonnes en 2015.

La Direction de la Pêche

et des Ressources halieutiques de la wilaya d'Alger mise sur «le retour progressif à la biodiversité marine» sur la côte algéroise, pour atteindre de plus hauts niveaux, à travers notamment la supervision continue et le suivi des développements des récifs artificiels installés récemment au large des plages de Club des pins et de Surcouf (Ain Taya).

De surcroît, l'opération de contrôle du récif d'Ain Benian, mis en place depuis environ une année, se poursuit en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) et du

club de plongée sous-marine «El Morjane», dans la même commune, une première structure du genre à Alger pour les ressources halieutiques.

Constituant un aspect divertissant pour les amateurs de la plongée sous-marine et de la pêche, ces récifs contribueront à endiguer l'impact négatif de l'homme sur l'écosystème marin, avec en prévision une hausse certaine de la réserve des ressources halieutiques sur la côte algéroise, devant varier entre 55.000 et 83.000 tonnes de poissons par an, selon les dernières statistiques des services de la wilaya.



précisant que la valeur de l'aide proposée ne dépasse pas les 50.000DA par famille.

L'enquête sociale effectuée sur le terrain par les différentes cellules de proximité réparties à travers le terri-

toire de la wilaya a démontré que la majorité des familles ciblées préféreraient les métiers de la couture et de la boulangerie et confiserie, a encore souligné le même responsable, précisant que le programme d'aide a été arrêté conformément aux données du terrain recueilli par les membres des cellules de proximité.

Les demandes formulées par ces familles sont étudiées dans le cadre d'une commission de wilaya composée de la direction de l'action sociale, l'Agence locale de gestion des micros crédits (ANGEM) et autres associations actives, a fait savoir la même source affirmant que la priorité a été donnée aux personnes aux besoins spécifiques sans revenus, aux veuves et autres couches vulnérables.

Deux cent (200) familles avaient bénéficié dans le cadre de ce programme durant les années 2017 et 2018, a rappelé le même responsable, affirmant que les familles ciblées ont pu concrétiser le but tracé à savoir garantir une source de revenu.

ALGER: Des écoliers réunis pour une journée de sensibilisation contre la pollution plastique

Une journée de sensibilisation contre le plastique réunissant des écoliers pour la collecte de plastique au niveau de l'aire des Sablettes a été organisée mardi à Alger par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE).

Au cours de cette Journée, une vingtaine d'écoliers de l'établissement primaire de la commune de Bab El Oued «Farida Sahnoun» ont participé à la collecte de déchets plastiques au niveau de l'aire des Sablettes encadrés par les membres du CNFE.

Munis de sacs-poubelles verts, les écoliers enthousiastes, ont enfilés des gants de protection et se sont empressés de récupérer différents déchets en plastique, principalement des bouteilles éparpillés au niveau de l'aire de repos.

Les membres du CNFE ont expliqué lors de cette Journée les différents méfaits du plastique sur l'environnement aux élèves.

Ils ont par la suite offert plusieurs cadeaux aux participants au terme de cette initiative de sensibilisation. Pour rappel, cette Journée intervient dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre la pollution plastique du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, sous le slogan «Tous et toutes contre la pollution plastique», qui se déroule du 21 septembre au 21 octobre en cours, a fait savoir la chargée de communication du CNFE, Rania Abdoun.

«Il s'agit de la troisième Journée de sensibilisation. Dans le cadre de cette campagne, nous avons organisé quatre (4) Journées de sensibilisation dans la wilaya d'Alger, la première s'est tenue au niveau de la forêt du «5 juillet» à Ben Aknoun», a indiqué la même responsable, précisant que ces Journées sont organisées en collaboration avec des



établissements primaires et une association «Les enfants de la lune». «Le principe de cette association est de récupérer les déchets plastiques pour les transférer vers des centres de recyclages.

Ces derniers rémunèrent l'association pour le plastique récupéré puis l'association réalise des dons au profit des enfants grâce à ce revenu», explique Mlle Abdoun.

La deuxième Journée de sensibilisation s'est déroulée au niveau du centre commerciale Ardis.

La dernière journée de cette campagne sera bientôt organisée au sein du CNFE avec la participation d'écoliers et de la même association. D'autres actions sont organisées au niveau des démembrés du CNFE au niveau de plusieurs wilayas du pays. Selon la représentante du CNFE, l'objectif

de cette campagne est de combattre ce fléau que représente la pollution plastique.

«Le plastique constitue un danger pour la santé de l'homme et sur les animaux qui ingurgitent la matière plastique dans leur environnement puis ces plastiques sont transmis à l'homme dans son alimentation», explique-t-elle.

Pour la même responsable, il est nécessaire de sensibiliser les citoyens pour réduire son utilisation des sacs en plastique et les remplacer par le couffin et par les sacs en papier multi-usages.

«Nous devons également appeler les industriels à produire tous types de boissons dans des bouteilles en verre au lieu des bouteilles en plastique», a-t-elle recommandé.

M'SILA: L'ancien directeur de l'Éducation condamné à 5 ans de prison ferme

L'ancien directeur de l'Éducation nationale (B.A) de la wilaya de M'sila a été condamné mardi par le tribunal local à cinq ans de prison ferme pour une affaire d'attribution de marché en-dehors de la législation en vigueur, a-t-on appris de source judiciaire. Des condamnations allant de cinq à un an de prison ferme ont été retenues à l'encontre de trois fonctionnaires de la direction de l'Éducation et deux fournisseurs impliqués dans cette affaire enclenchée en 2016 suite à une plainte déposée par un fournisseur au sujet de l'équipement de deux lycées et deux collèges d'enseignement moyen (CEM) où «des outrages à la législation régissant le code des marchés publics ont été soulevés.» «L'abus de fonction, l'octroi délibéré d'indus avantages, la conclusion de marchés en dehors de la législation et la réglementation figurent parmi les chefs d'inculpation» retenus à l'encontre des personnes impliquées.

BOUIRA: Braquage à main armée d'un bureau de poste à Merkala

Le bureau de poste de la localité enclavée de Merkala, relevant de la commune de Taghzout (Est de Bouira), a été la cible mardi d'un braquage à main armée commis par des inconnus, a indiqué le directeur d'Algérie Poste de Bouira, Yacine Djebbari à l'APS. «Le braquage a eu lieu mardi après midi, des individus armés de fusils de chasse se sont introduits à l'intérieur du bureau de poste de Merkala, et ont menacé et agressé un employé du bureau avant de voler une somme d'argent et de prendre la fuite», a expliqué le même responsable sans préciser toutefois le montant exact volé et le nombre d'individus impliqués dans cet acte criminel. M. Djebbari a précisé, par ailleurs, qu'une enquête avait été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale, qui se sont dépêchés aussitôt sur les lieux du crime. «L'enquête est toujours en cours pour pouvoir savoir le montant exact volé et l'identité des auteurs de cet acte», a-t-il conclu.

DJELFA: Un an de prison ferme à l'encontre d'un jeune ayant perturbé l'installation de la Délégation de l'ANIE

Le tribunal de Djelfa a condamné, mardi, un jeune ayant perturbé l'installation de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Djelfa, à un (01) an de prison ferme et à une amende de 20.000 dinars algérien (Da), suivant la procédure de comparution immédiate, a-t-on appris d'une source judiciaire. Le jeune a été présenté devant la Justice, après qu'il ait perturbé, mardi matin, la cérémonie d'installation de la délégation de wilaya de l'ANIE, supervisée à la maison de la culture Ibn Rochd, par deux membres représentant l'Autorité, indique-t-on de même source. L'installation du délégué de wilaya et des membres de l'Autorité a été émaillée d'incidents qui ont vite pris fin, permettant l'installation effective de cette délégation en séance plénière. La présidence de la délégation de l'ANIE à Djelfa a été confiée à Taiba Ahmed, un enseignant universitaire en sciences juridiques à la faculté du Droit et des Sciences politiques à l'université Ziane Achour.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 6 morts et 8 blessés en 24 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 8 autres ont été blessées dans 8 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi mercredi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec deux morts dans une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la Route nationale RN88, au niveau de la commune et daïra de Timgad, note la même source. Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont repêché le corps d'un homme âgé de 57 ans, mort noyé en mer dans une zone rocheuse au lieu-dit Monté, dans la wilaya d'Oran.

TIZI-OUZOU: Lancement d'une large campagne de sensibilisation sur le moustique tigre

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi-Ouzou a lancé mardi une large campagne de proximité pour sensibiliser la population locale sur le moustique tigre et l'initier aux mesures de prévention afin de se prémunir contre les nuisances de cet insecte qui a proliféré dans les régions côtières ces dernières semaines, a-t-on appris d'un responsable à la DSP.

Cette campagne a été lancée avec l'ensemble des services concernés dont les directions des ressources en eau, des services agricoles, des affaires religieuses de l'éducation nationale, des bureaux d'hygiène communaux, du mouvement associatif et des comités de villages, afin de sensibiliser les populations sur les mesures de préventions à observer, a affirmé à l'APS le biologiste et chef de service à la DSP, Dr. Oulamara Idir. La veille, deux spécimens de moustiques tigres ont été capturés, par des citoyens dans la ville côtière



d'Azeffoune, à une soixantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, qui les ont remis à l'établissement public de santé de proximité (EPSP), selon M. Oulamara. Cette espèce de moustiques est notamment reconnaissable aux rayures noires et blanches sur le thorax et les pattes, (leurs ailes noires et leur taille généralement inférieure à celle du moustique commun).

Le moustique tigre prolifère dans l'eau propre qu'il choisit pour pondre ses œufs, d'ailleurs il aime l'eau de pluie, pour se reproduire.

«Si on laisse deux gouttes dans une bouteille

d'eau minérale après l'avoir consommée, celle-ci peut constituer un foyer à cet insecte pour proliférer», a mis en garde ce même responsable, qui a invité les citoyens à observer rigoureusement ces gestes.

Pour éviter la prolifération de ce moustique qui peut transmettre des virus de trois maladies très dangereuses (qui sont le Chikungunya (apparue à Marseille, France en 2015), la Dengue (signalée ces derniers jours en Égypte) et le Zika, les citoyens doivent observer certains gestes dont le plus important et de «sécher tout», a insisté Dr. Oulamara qui a

expliqué qu'il ne faut pas laisser de l'eau dans un contenant (vases, pots, sous-pots, bassines, plats, bidons, gouttières, toits, piscines) sans le couvrir que ce soit à l'intérieur des maisons ou ailleurs».

Il a ajouté que les communes doivent procéder à la démoustication à base de Deltaméthrine qui est un insecticide très puissant et efficace contre le moustique tigre qui aime l'humidité et qui prolifère généralement dans les villes côtières.

Les citoyens peuvent aussi utiliser des moustiquaires et des produits anti-moustique en vente dans les commerces. Les premières captures de moustiques tigres en Algérie ont été faites dans la wilaya de Tizi-Ouzou et plus précisément à Larbaa n'Ath Irathen et au village Mzegen à Illoula, en juin 2010 et de manière accidentelle, a rappelé le biologiste.

C'était lors d'un travail avec l'équipe du Pr. Bitam de l'Institut Pasteur dans le cadre d'une recherche entomologique.

VIETNAM/TRAFFIC DE DROGUE : 8 personnes condamnées à la peine capitale



Un tribunal de la métropole du Sud du Vietnam, Ho Chi Minh-Ville a condamné, mardi, huit personnes à la peine de mort pour trafic de drogue, ont rapporté mercredi des médias.

Les personnes condamnées ont été reconnues coupables pour le trafic de 132 kg d'héroïne en provenance du Laos voisin, une saisie considérée comme la plus importante jamais réalisée par les forces de l'ordre à Ho Chi Minh-Ville, selon ces médias.

Elles ont également été reconnues coupables pour trafic de 55 kg de méthamphétamine, l'une des drogues de synthèse les plus consommées au Vietnam.

Un autre membre du réseau a été condamné à la prison à vie. Les prévenus ont été arrêtés en juillet dernier après une campagne de lutte antidrogue à Ho Chi Minh-Ville et la province voisine de Binh Duong. La police de la métropole du Sud a saisi plus de 1,6 tonne de drogue depuis le début de cette année, soit plus de dix fois que la même période de l'année dernière.

Un tribunal de la province de Son La (Nord-Ouest) a également condamné lundi trois personnes à la peine de mort pour trafic de drogue. Deux autres ont été condamnées à la prison à vie. Le Vietnam est une plaque tournante du trafic de drogue à l'intérieur et autour du «Triangle d'or», la deuxième région productrice de drogue au monde.

Les affaires de drogue et les condamnations ont augmenté au Vietnam alors que le pays dispose des lois les plus sévères au monde en matière de lutte contre les stupéfiants.

Les personnes reconnues coupables de possession ou de trafic de plus de 600 grammes d'héroïne ou de plus de 2,5 kilogrammes de méthamphétamine sont passibles de la peine de mort.

La production ou la vente de 100 grammes d'héroïne ou de 300 grammes d'autres stupéfiants sont également punies par la peine capitale.

MIGRATIONS:

Plus de 1.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée cette année

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré mardi qu'au moins 1.071 migrants et réfugiés sont morts ou portés disparus cette année en Méditerranée, et près des deux tiers des décès ont été enregistrés le long de l'itinéraire de la Méditerranée centrale reliant les côtes de l'Afrique du Nord aux eaux territoriales italiennes.

Le dernier épisode de ces tragiques décès a eu lieu au large des côtes de l'île italienne de Lampedusa, avec un naufrage survenu dans la nuit du 6 au 7 octobre. Treize corps ont été ainsi repêchés lundi après-midi après le naufrage dans la nuit précédente d'un bateau de migrants et de réfugiés près de Lampedusa.

Les victimes retrouvées sont toutes des femmes, dont certaines enceintes. «Treize corps - tous des femmes - ont été récupérés par les garde-côtes italiens et la Brigade financière», a confirmé Joel Millman, porte-parole de l'OIM, au cours d'un point de presse à Genève.

Selon lui, les victimes seraient originaires de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de Guinée.

Les migrants ont déclaré avoir perdu leurs frères, sœurs, maris et amis. Selon l'OIM, 15.750 décès ont été enregistrés depuis le 1er janvier 2014 sur cette seule voie de la Méditerranée centrale, environ dix fois le total des pertes sur le corridor oriental de la Méditerranée reliant le



Moyen-Orient à la Grèce ou sur la route occidentale reliant l'Afrique du Nord à l'Espagne.

Par ailleurs, 72.263 migrants sont entrés en Europe par la voie maritime depuis le 1er janvier, soit 14% de moins que les 84.345 personnes qui

ont débarqué sur la même période l'année dernière. Les arrivées en Grèce et en Espagne étaient respectivement de 39.155 et 17.405. Le nombre d'arrivées en Italie était de 7.892 contre 21.119 sur la même période en 2018.

POPULATIONS:

Près de 2 millions d'Européens veulent rester au Royaume-Uni après le Brexit

Près de deux millions de citoyens européens ont demandé à rester au Royaume-Uni après le Brexit, dont un demi-million uniquement au mois de septembre à l'approche de la date prévue de la sortie du royaume de l'Union européenne, indiquent des statistiques publiées mercredi par le gouvernement britannique.

Le nombre total de demandes reçues fin septembre était de plus de 1,8 million, (1.860.200), dont 520.600 reçues pour le seul mois de septembre.

Cela montre une «inquiétude», selon Nicholas Hatton, fondateur de The3Million, association défendant les intérêts des citoyens européens au Royaume-Uni.

«Quand on fait peur aux gens, les gens s'inquiètent et ils essaient de garantir

leur statut, et le gouvernement leur a fait très peur avec le risque de «no deal»», a-t-il déclaré cité par l'AFP. Le Premier ministre britannique Boris Johnson répète que son pays sortira de l'Union européenne le 31 octobre, accord ou non à la clé, et se dit prêt à un «no deal», malgré les conséquences économiques et sociales redoutées. Au total, plus de 1,5 millions de demandes ont abouti, selon les statistiques officielles, 61% recevant le statut de «résident permanent» («settled status» en anglais), accordé aux personnes ayant vécu une période continue d'au moins cinq ans, ce qui leur permettra de continuer à travailler et bénéficier de prestations sociales après le Brexit. Un «pre settled status» a été attribué à 38% d'autres qui

résident au Royaume-Uni depuis moins longtemps.

Ce statut leur permet de rester cinq ans supplémentaires dans le pays et de postuler pour le statut permanent une fois le seuil de cinq ans de résidence atteint. Les Polonais, les Roumains et les Italiens étaient les plus nombreux à faire une demande.

«Les citoyens européens sont nos amis, notre famille et nos voisins et nous voulons qu'ils restent», a réagi Brandon Lewis, secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, dans un communiqué, jugeant «fantastique» le nombre de candidatures.

Les ressortissants de l'UE ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour déposer leur dossier en cas de Brexit dur, ou jusqu'au 30 juin 2021 si un accord de

divorce est conclu avec Bruxelles, selon le site internet du gouvernement britannique.

Nicholas Hatton s'interroge sur les conséquences pour ceux qui n'auront pas fait les démarches à cette échéance. «Le gouvernement refuse toujours d'expliquer ce qui va se passer pour ceux qui n'auront pas fait leur demande à la date butoir de décembre 2020.

Va-t-on avoir des centaines de milliers de sans papiers au 1er janvier 2021?», a-t-il dit, soulevant le cas des personnes âgées.

«Certaines ne savent pas qu'elles doivent le faire, ou sont en maisons de retraite ou malades et ça peut avoir un impact sur les soins que ces personnes peuvent recevoir après le Brexit», a-t-il souligné.

INDE:

Appel à renforcer la surveillance des réseaux sociaux pour «prévenir la criminalité»

Le ministère indien de l'Intérieur a demandé, mardi, aux services de sécurité de renforcer la surveillance des réseaux sociaux suspects afin de «prévenir la criminalité» et les actions anti-nationales.

Les services de sécurité sont invités à garder un œil sur les réseaux sociaux pour détecter les incitations aux troubles et prévenir toute activité terroriste ou criminelle, indiquent des sources du ministère de l'Intérieur.

La recommandation émise par le ministère indien de l'Intérieur fait partie des instructions données à la police pour qu'ils renforcent l'utilisation des nouvelles technologies pour la collecte de renseignements, ajoute la même source.

«L'utilisation efficace des nouvelles technologies



dans la génération et la collecte des renseignements ainsi que l'analyse des événements doit être étendue afin de prévenir la criminalité», souligne la recommandation. Le ministère a également fait observer que le mécanisme de collecte de renseignements en temps réel utilisé par les services de police est «médiocre» et qu'il devait être réorganisé en fonction des avancées des nouvelles technologies.

«L'utilisation croissante des réseaux sociaux et des applications mobiles ne devrait pas être considérée comme un problème pour la collecte de renseignements, mais comme une occasion de générer des informations précises et actualisées», explique la même source.

SELON L'OMS: Plus de deux milliards de personnes souffrent de troubles de la vue

Un rapport publié mardi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèle que plus de deux milliards de personnes souffrent de troubles de la vue, le manque d'exercice étant un facteur clé.

L'OMS se félicite des récents succès obtenus dans l'élimination de maladies telles que le trachome dans huit pays, a mis en exergue les preuves indiquant que les problèmes oculaires sont de plus en plus liés aux choix de mode de vie, y compris le temps passé devant un écran. Le Dr Alarcos Cieza de l'OMS a déclaré devant la presse à Genève que les jeunes font partie des personnes à risque.

«L'un des facteurs susceptibles d'influencer l'augmentation du nombre d'enfants atteints de myopie est que les enfants ne passent pas assez de temps à l'extérieur».

L'œil «ne se détend jamais» si vous restez à l'intérieur, a expliqué le Dr Stuart Keel de l'OMS.

«Lorsque vous êtes à l'intérieur, la lentille à l'intérieur de vos yeux est dans un état de flexion totale, mais lorsque vous êtes à l'extérieur, elle est détendue.» Lancé à la veille de la Journée mondiale de la vue, célébrée le 10 octobre, ce rapport constate que le vieillissement des populations, l'évolution des modes de vie et les problèmes d'accès aux



soins oculaires, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, comptent parmi les principaux facteurs responsables de l'augmentation du nombre des personnes atteintes de troubles visuels. Le rapport de l'OMS indique également que des soins oculaires de haute qualité

devraient être accessibles à tous, quels que soient leur revenu et leur localisation. L'inclusion des soins oculaires dans les plans nationaux de santé et les ensembles de soins essentiels constitue, pour chaque pays, une étape importante sur la voie de la couverture sanitaire universelle.

CANADA/CLIMAT: Des militants écologistes escaladent un pont pour protester contre l'inaction politique

Trois militants du mouvement écologiste Extinction Rebellion ont été arrêtés mardi après avoir escaladé le pont Jacques Cartier de Montréal pour protester contre «l'inaction» politique face au changement climatique, a annoncé la police.

Munis d'équipement d'alpinisme, les militants ont grimpé sur la structure métallique de l'un des ponts les plus empruntés de la métropole québécoise, qui relie l'île de Montréal à la banlieue sud de la ville.

La circulation a été complètement interrompue dans les deux sens pendant plus d'une

heure, provoquant d'importants bouchons en pleine heure de pointe.

«La reddition pacifique des manifestants qui se trouvaient sur la structure du pont a été obtenue. Ils seront pris en charge par les enquêteurs de la Sûreté du Québec», a écrit la police provinciale sur Twitter.

Dans un discours diffusé en direct sur Facebook, l'une des militantes a fustigé l'insuffisance du discours politique face au changement climatique, au lendemain d'un nouveau débat entre candidats aux élections fédérales du 21 octobre. «On est ici parce qu'il y a une urgence,

parce que 500.000 personnes ont marché à Montréal le 27 septembre, ils ne sont pas entendus», a-t-elle déploré.

«Il faut écouter la science, on n'est pas farfelus. Ceux qui vivent dans des mondes de licornes, ce sont ceux qui pensent qu'on peut continuer de vivre sur une planète aux ressources finies avec une croissance accélérée, c'est impossible», a-t-elle poursuivi. Les militants ont brièvement brandi une petite bannière protestant contre deux projets énergétiques controversés, dont l'oléoduc Trans Mountain, nationalisé par le Premier ministre

Justin Trudeau, au grand dam des écologistes.

Cette action s'inscrit dans une vague mondiale d'actes de «désobéissance civile» organisés depuis lundi par le mouvement Extinction Rebellion.

Des blocages ont eu lieu dans plusieurs villes, dont Paris, Londres, Washington et Berlin.

Des centaines de milliers de personnes avaient défilé le 27 septembre dans les rues de Montréal pour protester contre «l'inaction» politique face au changement climatique.

La jeune militante suédoise Greta Thunberg était présente, de même que M. Trudeau.

CHOLÉRA: L'UNICEF fournit au Soudan 1,6 million de doses de vaccin oral contre le choléra

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a fourni au Soudan 1,6 million de doses de vaccin oral pour lutter contre une épidémie mortelle de choléra, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU.

«Ces vaccins sont arrivés dans le pays à un moment critique car des cas de choléra continuent d'être signalés», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

L'UNICEF a affrété lundi un appareil destiné à la livraison de ces vaccins, a indiqué M. Dujarric.

Le ministère fédéral de la Santé du Soudan a signalé huit morts dans les Etats du Nil bleu et de Sennar depuis l'apparition de ce foyer de maladie il y a un mois, a-t-il indiqué.

Ces vaccins, financés par l'Alliance mondiale des vaccins, seront utilisés dans une campagne de vaccination qui sera menée à partir du 12 octobre et qui sera la première depuis trois ans, a déclaré l'UNICEF dans un communiqué publié à Khartoum, la capitale du pays.

L'UNICEF a affirmé être en train de travailler avec ses partenaires pour renforcer les systèmes de traitement des eaux, distribuer des produits de purification de l'eau pour les eaux stagnantes et fournir un soutien technique dont une supervision des activités de planification et de mise en oeuvre.

A noter que l'acquisition sans délai et la livraison d'urgence des vaccins sont une priorité essentielle pour l'UNICEF afin d'empêcher le choléra de se propager davantage au Soudan.

RÉFUGIÉS: Le HCR va faciliter le retour de 4.000 réfugiés congolais vivant en Angola

Le porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) Charlie Yaxley a déclaré mardi que des milliers de réfugiés congolais devraient quitter l'Angola pour rentrer chez eux, dans la région du Kasai, en République démocratique du Congo (RDC).

«Les combats entre groupes armés y ont diminué et les conditions de sécurité se sont améliorées».

Selon le HCR, ces rapatriements font suite à la signature, le 23 août dernier, d'un accord tripartite sur le retour volontaire entre le HCR et les gouvernements angolais et congolais.

Dès cette semaine, un premier groupe de quelques centaines de Congolais sera rapatrié dans le cadre de ce rapatriement volontaire.

Selon le HCR, plus de 4.000 réfugiés devraient être aidés à rentrer chez eux dans les semaines à venir.

Ces prévisions ne tiennent pas compte des réfugiés qui décident de rentrer sans l'aide des organismes humanitaires.

Depuis le 18 août dernier, près de 12.000 réfugiés congolais, dont près de 7.000 enfants, sont spontanément rentrés chez eux.

«Il s'agit de réfugiés qui vivaient dans le camp de Lovua, dans la province de Lunda Norte en Angola», a ajouté M. Yaxley. «Le HCR est reconnaissant aux autorités angolaises d'avoir rapidement fourni aux rapatriés des camions pour les aider dans leur retour en RDC», a-t-il ajouté. Dans le cadre de ces opérations, le HCR a créé un centre de transit d'urgence dans la ville frontalière de Kalamba Mbuji.

Pourtant bien que les combats entre groupes armés se soient calmés, certains réfugiés ne savent toujours pas dans quelles conditions ils trouveront leur foyer.

Dans ces conditions, certains refusent de rentrer chez eux et s'installent ailleurs car ils craignent un retour de la violence interethnique.

Mais pour ceux qui arrivent à rentrer chez eux, le HCR fournit aux rapatriés des moyens de transport ainsi qu'une assistance en espèces pour les aider à se réintégrer, d'autant que beaucoup de ceux qui reviennent spontanément sont confrontés à des conditions de vie extrêmement difficiles.

Les infrastructures publiques, telles que les écoles et les centres de santé, ont été gravement endommagées au cours de multiples périodes de combats et doivent encore être réparées.

Selon le HCR, les installations existantes ne sont pas en mesure de répondre à tous les besoins des rapatriés.

APS

ETATS-UNIS: Hausse du nombre de migrants détenus le long de la frontière sud

Le nombre de migrants placés en détention le long de la frontière sud des Etats-Unis a grimpé à près d'un million au cours de l'exercice financier 2019 du gouvernement qui s'est clôturé le 30 septembre, selon les données de l'administration Trump publiées mardi.

S'exprimant lors d'un point de presse à la Maison-Blanche, le commissaire par intérim des douanes et de la protection des frontières des Etats-Unis, Mark Morgan, a fait savoir qu'un peu plus de 52.000 migrants ont été arrêtés en septembre aux points d'entrée américains ailleurs, y compris ceux jugés interdits de territoire, soit une baisse de 18% par rapport à août. Dans l'en-



semble, les autorités frontalières américaines ont procédé à plus de 975.000 arrestations au cours de l'exercice 2019, selon les dernières données. M. Morgan a précisé que les arrestations avaient augmenté de 88% au cours en 2019, qualifiant cette augmentation de «stupéfiante», soulignant que «ce sont des chiffres qu'aucun système d'immigration au monde n'est conçu pour gérer», a-t-il dit. Les passages non autorisés en provenance du Mexique ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007, avec un afflux record de familles d'Amérique centrale qui a culminé au printemps, submergeant les agents américains, les postes frontalières et les tribunaux migratoires.

MAL DE DOS

Pourquoi faut-il se tenir droit pour l'éviter ?

En marchant, au bureau, en faisant les courses... Nous avons tendance à adopter de mauvaises postures, qui fragilisent notre colonne vertébrale. Comment faire pour nous tenir droites sans (trop) y penser ?

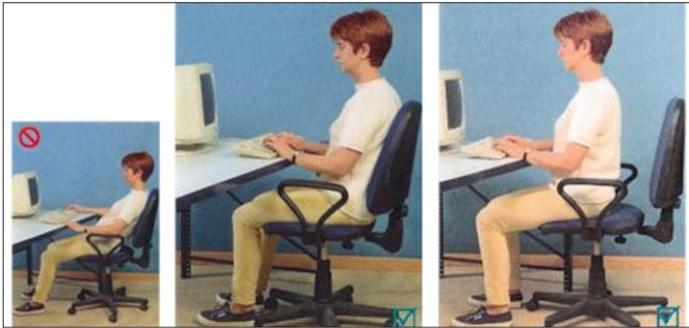
Démarrons par un petit test : dans quelle position entamez-vous la lecture de cet article ? Êtes-vous avaché sur un canapé ? Assise sur une chaise, la tête inclinée vers l'avant et le dos voûté ? Bingo ! Sans doute sans vous en rendre compte, vous vous tenez mal. Car, on le sait, notre corps subit sans cesse des tensions musculaires générées par nos mauvaises habitudes, que ce soit derrière notre bureau, quand nous saisissons des objets, en jardinant...

Prendre conscience de son corps pour le ménager

Le hic, c'est que notre dos en pâtit forcément. Avec, à la clé, de gros raidisseurs et des tensions musculaires qui risquent rapidement de le fragiliser (tombalgie, hernie cervicale...) et de brider nos articulations (arthrose...).

Mais, selon Marianne Estève, kinésithérapeute aux Thermes nationaux d'Aix-les-Bains, il n'est jamais trop tard pour apprendre à bien se tenir ! Première étape ? « Il s'agit de prendre conscience de son corps, car beaucoup de personnes se tiennent mal sans même le savoir. Or, se tenir droit requiert de la concentration et de l'effort, reconnaît notre spécialiste. Ce qu'il faut, c'est apprendre à se réapproprier son corps et à le ressentir dans l'espace. »

Ensuite, grâce à la respiration abdominale et à quelques étirements simples, les muscles se relâchent, la cage thoracique s'ouvre, les articulations sont plus mobiles et la verticalité s'installe progressivement.



La position debout, plus difficile à corriger

Un point de vue que Philippe Villeneuve, podologue et ostéopathe, tient à nuancer : « La position debout repose sur un mécanisme naturel, qu'on adopte sans y penser. Seule une approche thérapeutique peut corriger durablement une mauvaise posture. » Le posturologue va stimuler les capteurs nerveux au niveau des pieds, de l'œil et de la bouche, à l'origine de la stabilité et de l'orientation. « Pour tromper le cerveau

chargé d'envoyer des messages aux muscles, et ainsi venir à bout d'un déséquilibre musculo-squelettique, résume notre expert, à l'inverse, la position assise n'étant pas naturelle, elle fait appel à des muscles volontaires. C'est en cela qu'il est plus facile de la corriger seul. »

Pour que le résultat soit durable, il est aussi essentiel de comprendre d'où proviennent les défauts de posture. Une attitude arc-boutée peut s'expliquer, par exemple, par une fragilité intestinale, d'où une tension abdominale. Redresser le dos

ne viendrait que raviver la douleur dans cette zone qu'on désire protéger (en faisant le dos rond). « Le corps fonctionne à l'économie et au confort, précise Philippe Villeneuve. Si une personne ne se tient pas droite, c'est souvent par commodité et pour compenser un déséquilibre initial. »

En clair, le corps adopte une stratégie pour évoluer dans l'espace sans (trop) se fatiguer. En cas de doute ou si vous souffrez de douleurs chroniques (dos, lombaires, cervicales...), n'hésitez pas à consulter.

Inflammatoire : savoir identifier les douleurs

À l'occasion de la campagne de sensibilisation sur le mal de dos inflammatoire « Ne lui tournez pas le dos », lancée en France ce 29 avril, Laure Gossec, rhumatologue à la Pitié Salpêtrière, indique quels sont les signaux qui doivent alerter les patients et les médecins. Près de 80% de la population mondiale sera amenée à souffrir d'un mal de dos au cours de leur vie. Dans la plupart des cas, le mal de dos est mécanique, en revanche, pour environ un patient sur 20, le douleur est d'origine inflammatoire. Le diagnostic était difficile à réaliser et certains patients attendent jusqu'à dix ans ou plus avant que la cause de leur douleur ne soit correctement identifiée. La rhumatologue Laure Gossec a répondu aux questions de Top Santé à ce sujet.

Pourquoi un mal de dos inflammatoire est-il si difficile à diagnostiquer ?

Le mal de dos d'origine mécanique, le plus fréquent, est causé par le port de charges lourdes, des efforts physiques trop intenses ou des traumatismes. Le mal de



dos inflammatoire ne concerne que 5% des maux de dos. Il existe plusieurs causes susceptibles d'être à l'origine de la douleur, dont certaines sont difficiles à diagnostiquer. Le plus souvent, ce sont des maladies auto-immunes. Lorsqu'une personne consulte pour une douleur au dos, le médecin prescrit des anti-inflammatoires. En cas de mal de dos inflammatoire, ces médicaments vont soulager le patient pendant quelques années, mais l'effet va perdre d'efficacité car la maladie va s'aggraver. Parfois, des jeunes de 25-30 ans se retrouvent le dos voûté parce que leurs vertèbres se sont soudées.

Comment traiter un mal de dos inflammatoire ?

Pour éviter ces cas extrêmes, un bon diagnostic est essentiel. Le patient souffrant d'un mal de dos inflammatoire pourra donc être soigné correctement, avec une forte dose d'anti-inflammatoires adaptés à son état de santé, prise à des horaires plus efficaces. Un suivi régulier avec un kinésithé-

rapeute et de l'exercice physique pour muscler le dos sont également essentiels pour aider à garder une bonne posture.

Quels sont les signes d'un mal de dos inflammatoire ?

Une douleur qui dure depuis plus de trois mois, chez une personne de moins de 45 ans, particulièrement forte la nuit et le matin, au réveil et qui s'améliore lors d'un exercice physique. Le but de la campagne de sensibilisation « Ne lui tournez pas le dos » est justement d'aider le patient à s'orienter, de faciliter son parcours et de raccourcir les délais de diagnostic.

Peut-on prévenir le mal de dos ?

Pour éviter un mal de dos mécanique, il faut faire attention à son dos en pliant les genoux lorsqu'on se penche, éviter d'être en surpoids, marcher au moins 30 minutes par jour et pratiquer des exercices pour muscler le dos et la sangle abdominale. Il n'existe pas de mesures préventives pour éviter le mal de dos inflammatoire.

C'est en marchant qu'on est le plus créatif

Marcher rendrait créatif et permettrait de mieux réfléchir selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Pour se concentrer efficacement et mieux réfléchir, il suffirait de marcher. Cette activité stimulerait le cerveau pendant et lui permettrait d'être aussi créatif ensuite, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée le *Journal of Experimental Psychology* de l'American Psychological Association.

Les chercheurs de l'Université de Santa Clara en Californie ont voulu comprendre avec ces nouvelles recherches si une grande majorité des hommes réfléchissent mieux en marchant.

Ils ont suivi 176 volontaires majoritairement étudiants et les ont soumis à des tests de créativité.

Les scientifiques ont mené 4 expériences pour analyser les effets positifs de la marche sur la pensée et la créativité. Les résultats de ces tests ont prouvé que la marche avait un effet bénéfique sur les participants pendant et après l'exercice.

Marcher stimule la créativité

Les volontaires ont dû répondre à des tests de créativité assis, en marchant sur un tapis roulant à l'intérieur et à l'extérieur et après avoir marché.

Marcher permet de mieux réfléchir et d'avoir de meilleures idées sur le moment mais a aussi un effet résiduel. Son effet bénéfique dure sur le long terme.

«Marcher a vraiment un effet bénéfique sur la créativité. La plupart des participants ont vu leur créativité augmenter de 60% lorsqu'ils marchaient à l'intérieur comme à l'extérieur. Et les volontaires se sont montrés plus stimulés et avec de meilleures idées lorsqu'on a fait de nouveaux tests après» explique le Pr Marily Oppizzo co-auteur de l'étude.

Cette nouvelle étude confirme les conclusions de précédentes recherches qui mettaient en avant les bénéfices du sport sur l'intellect et surtout les effets néfastes de la sédentarité ou le fait de rester trop longtemps assis.

En janvier, les chercheurs de l'Université du Kansas aux États-Unis publiaient une étude qui révélait que «la sédentarité peut s'avérer mortelle et qu'il ne faut pas uniquement inciter les individus à bouger plus mais qu'il faut aussi lui conseiller de passer moins de temps en position assise».

Pourtant l'Organisation mondiale de la santé rappelle que «42% de la population active (hommes et femmes confondus) passe en moyenne chaque jour 4 heures assis (au bureau, dans les transports en commun, à la maison) et 3 h 17 devant les écrans d'ordinateur ou de télévision».

BRUNO MONTAUDO

GROSSESSE

Peut-on vraiment participer au développement des sens du fœtus ?

Dans le ventre, votre bébé commence déjà à développer un certain nombre de capacités sensorielles. Elles sont stimulées naturellement, tous les jours, par ce qui se passe dans le monde extérieur. Peut-on encourager davantage le développement sensoriel de son bébé ?

Les capacités sensorielles du fœtus

Les connaissances acquises au cours de ces dernières décennies sur les capacités sensorielles du fœtus ont sensiblement modifié le regard que nous portons sur la vie intra-utérine. Il y a seulement une trentaine d'années, on considérait que les sens du fœtus n'étaient très peu, voire pas du tout développés. Il n'était pas censé entendre les bruits extérieurs comme une musique ou la voix de son papa. Or l'on sait dorénavant que son audition, son goût ou encore sa sensibilité tactile se forment bel et bien dans le ventre de sa maman. Mais de là à penser que l'embryon et le fœtus peuvent tout percevoir...

Les sens du fœtus deviennent opérationnels à partir du dernier trimestre

«Dès les premiers mois de gestation, de nombreuses futures mères se représentent leur enfant embryonnaire à la fois réceptif à l'environnement et à leurs émotions, capable déjà de manifester in utero des goûts ou des aversions marquées pour certaines voix, certaines paroles, certaines musiques, alors que, en réalité, il n'entend pas encore!». déplorent aujourd'hui Carolyn Granier-Deferre et Marie-Claire Busnel, deux chercheuses qui ont



beaucoup contribué à faire avancer les connaissances sur les capacités auditives du fœtus (In « Spirale » n° 59, éd. Érès, septembre 2011).

Une surstimulation du fœtus inutile

En réalité, les sens matures pendant plusieurs mois, ils ne deviennent opérationnels qu'au cours du dernier trimestre et

continuent de se perfectionner même après la naissance. Il serait donc vain de vouloir stimuler son bébé dès les premières semaines de la vie.

Par la suite, quand les sens s'affinent, les surstimulations ne présentent pas plus d'intérêt. Elles peuvent même avoir un impact négatif sur le fœtus.

Et puis d'ailleurs, à quoi cela servirait de vouloir l'initier si tôt

aux langues étrangères ou de lui imposer de la musique classique ? Le quotidien ordinaire suffit déjà amplement à développer ses sens. Tantôt sa maman chante sous la douche, tantôt elle joue du piano ou écoute la radio, tantôt elle mange salé ou sucré, tantôt elle nage quelques longueurs à la piscine... C'est ainsi une multitude de découvertes qui se présente à lui chaque jour.

La vitamine E augmente les risques de cancer de la prostate

Trop de vitamine E et de sélénium peuvent augmenter les risques de développer un cancer de la prostate selon une nouvelle étude scientifique américaine. Chez certains hommes, les suppléments de vitamine E et de sélénium peuvent être toxiques et augmenter les risques de cancer de la prostate selon une étude du Fred Hutchinson Cancer Research Center publiée dans le *Journal of the National Cancer Institute*.

Cette étude basée sur les données de l'essai Selenium and Vitamin E Cancer Prevention Trial (SELECT), menée sur plus de 35.000 hommes, révèle qu'une supplémentation à forte dose à la fois en sélénium (200 mcg/jour) et en vitamine E (400 IU/jour) augmente le risque de cancer de la prostate plus avancés. Et que ces effets dépendent des niveaux de sélénium des hommes avant la supplémentation.

Les chercheurs ont comparé l'effet du sélénium et de la vitamine E, pris isolément ou combinés, sur le risque de cancer de la prostate chez 1.739 participants du SELECT diagnostiqués avec le cancer de la prostate et 1.117 volontaires sans cancer. Ils ont voulu comprendre si la prise de fortes doses de vitamine E ou de sélénium pouvait protéger les hommes du cancer de la prostate ou pas.



La supplémentation de sélénium augmente les risques

Les chercheurs ont constaté que la prise de suppléments de sélénium augmente le risque de cancer de 91% chez les

volontaires non cernés. Ils concluent donc que «prendre des suppléments de sélénium sans cancer peut devenir toxiques». L'étude révèle aussi que la supplémentation en vitamine E augmente le risque de cancer chez les hommes ayant de faibles niveaux de sélénium. En effet, la prise de suppléments de vitamine E augmente le risque de cancer de la prostate de 53% et de 111% de cancer de la prostate plus avancés.

Le Dr Alan Kristal, professeur au Fred Hutchinson rappelle que «de précédentes études avaient déjà montré que les antioxydants comme la vitamine E peuvent favoriser la progression et l'agressivité tumorales. Et que plusieurs autres études suggèrent que certains compléments alimentaires à fortes doses de nutriments bien supérieures aux apports recommandés entraînent une augmentation du risque de cancer». «Les hommes qui prennent ce type de suppléments doivent arrêter. Les effets des suppléments simples à forte dose sont imprévisibles, complexes et souvent nuisibles. Les niveaux optimaux sont souvent ceux liés simplement à une alimentation saine» concluent les auteurs de cette étude.

MANIFESTATIONS EN EGYPTE:

Le Premier ministre félicite la police et fustige le «chaos»

Le Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly a félicité la police pour son travail lors des manifestations de petite ampleur en septembre devant le Parlement, et promis la fermeté face au risque de «chaos».

«Je veux féliciter les courageux policiers qui ont géré ce problème énergiquement.

Nous n'avons eu vent d'aucune violation ni de problèmes majeurs durant ces manifestations», a souligné M. Madbouly lors d'une allocution devant le Parlement, chaleureusement applaudi par les députés.

«Les Égyptiens n'admettront pas que le scénario du chaos se répète», a-t-il poursuivi, en référence au soulèvement de 2011 qui a chassé du pouvoir Hosni Moubarak.

Des manifestations contre le président Abdel Fattah el-Sissi de petite ampleur ont eu lieu dans la capitale et dans d'autres villes d'Égypte le 20 septembre, rapidement dispersées par la police. Selon Mostafa Madbouly, ces mouvements sont nés dans le cadre d'une «guerre brutale» menée depuis l'étranger, destinée à créer la «confusion» dans le pays.

Ces manifestations faisaient écho à des appels lancés sur les réseaux sociaux, émanant notamment d'un homme d'affaires égyptien en exil, Mohamed Ali. Depuis l'Espagne, cet entrepreneur de la construction a publié plusieurs vidéos virales appelant au renversement de Sissi et des militaires, qu'il accuse de corruption.

ONU-AFRIQUE

Les ressources maritimes sont essentielles pour stimuler l'économie en Afrique de l'Est, selon l'ONU

Les pays de la partie est de l'Afrique devraient tirer parti de leurs vastes côtes dotées de ressources maritimes pour promouvoir la croissance de secteurs stratégiques de l'économie tels que la pêche, les transports, le tourisme et la fabrication, ont déclaré mardi des responsables des Nations unies.

Andrew Mold, directeur du bureau sous-régional pour l'Afrique de l'est à la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), a souligné que l'exploitation des ressources en eaux marines et intérieures est essentielle pour réduire la pauvreté et le chômage dans la région.

«La région de l'Afrique de l'est possède un vaste littoral dont les ressources abondantes doivent être exploitées de manière durable pour accélérer la croissance économique», a-t-il dit lors d'un forum maritime régional tenu à Nairobi, ajoutant que les investissements dans les infrastructures destinées à soutenir le transport maritime, associés à un secteur de la pêche robuste, permettraient de débloquer la croissance de l'économie bleue dans la région.

«Les pays de la région doivent développer des ports maritimes modernes afin de faciliter la circulation transfrontalière des biens et des services dans le cadre des efforts visant à réveiller leurs économies bleues», a dit M. Mold.

Le Kenya s'est associé à la CEA et à l'Organisation maritime internationale (OMI) pour organiser un forum régional afin de discuter de l'intégration du secteur maritime dans l'agenda de la durabilité.

Les hauts responsables politiques et les universitaires participant au forum de deux jours sont convenus qu'un secteur maritime et de la pêche robuste est essentiel pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans l'est et la corne de l'Afrique.

Juvenal Shiundu, directeur de la division de la coopération technique à l'OMI, a de son côté déclaré que la sensibilisation des décideurs et des communautés locales était essentielle pour revitaliser l'économie bleue et créer des emplois pour les jeunes.

2^E TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE:

Appels en série à la participation massive des électeurs

Les appels à la participation en masse lors du deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie se multiplient à la veille du scrutin prévu le 13 octobre, alors que la situation générale du pays est jugée critique à tous points de vue et exige des solutions «urgentes», s'accordent à dire des observateurs.

Après l'appel lancé par le président tunisien par intérim, Mohamed Ennaceur, vendredi dernier aux Tunisiens à se rendre en masse lors des deux rendez-vous électoraux (législatives et présidentielle) en insistant sur la nécessité de réussir la transition démocratique amorcée en 2011, le tour était mardi au tour du Quartet du dialogue national, regroupant l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), l'Ordre National des Avocats Tunisiens, et la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH) d'appeler les Tunisiens à se présenter en masse au rendez-vous électoral.

«Le taux de participation lors du deuxième tour de la présidentielle doit être meilleur à celui enregistré lors du premier tour de la présidentielle et des législatives», a insisté le Quartet, appelant par la même occasion la Haute Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) à «prendre les mesures nécessaires contre les violations commises lors des scrutins précédents».

Le taux de participation lors du premier tour de la présidentielle et des législatives était respectivement de 49 % et de 41 %, contre respectivement 65 % et 67 % en 2014.

Le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, ne cesse d'appeler lui aussi les Tunisiens à une participation massive lors du scrutin du 13 octobre, estimant qu'un taux de participation fort crédibilise les résultats du scrutin et conforte le futur président.

Le non-engagement des Tunisiens lors des scrutins précédents s'est répercuté négativement sur les résultats desdits rendez-vous électoraux, créant des situations «délicates» particulièrement en ce qui concerne le Parlement qui au vu des résultats préliminaires annoncés pour l'heure par



des centres de sondage, la formation du prochain gouvernement sera une tâche périlleuse.

Le système politique parlementaire en vigueur en Tunisie exige une majorité au sein de Parlement pour accorder assez de prérogatives et de pouvoir au gouvernement afin d'oser des décisions et d'initier des projets.

La Tunisie traverse une phase «délicate»

La formation du nouveau gouvernement en Tunisie a été abordée aussi lors de la réunion du Quartet du dialogue national qui a appelé à la nécessité de constituer le plus tôt possible un gouvernement.

«La phase délicate que traverse la Tunisie, notamment au niveau économique, social et des défis sécuritaires actuels ne permet pas à la Tunisie de perdre encore du temps», a alerté le Quartet dans une déclaration commune rendue publique au terme des travaux. Au sujet de la situation économique, force est de constater que tous les voyants sont au rouge notamment en ce qui concerne le chômage, l'infla-

tion et la cherté de la vie. La fragilité de la situation économique dans le pays a dissuadé récemment les institutions financières internationales d'accorder des prêts à la Tunisie, afin de mener à terme des projets de développement initiés par le gouvernement au lendemain de la révolution du jasmin en 2011. En outre, la situation sécuritaire et militaire dans le pays n'est pas aussi meilleure et exige des politiques «urgentes» pour mettre le pays à l'abri des dangers de la guettant, selon les observateurs.

Ace propos, le président par intérim tunisien, M. Ennaceur, a insisté, mardi, au cours d'un entretien avec le ministre de la Défense nationale, Abdelkrim Zbidi, sur la situation au niveau des frontières et les établissements militaires.

La Tunisie a été ces derniers mois le théâtre d'une série d'attentats terroristes particulièrement au niveau de la capitale, ayant fait des victimes.

Ces menaces ont un impact négatif sur l'attractivité de la Tunisie et sur le secteur du tourisme en qui constitue l'essentiel du PIB national.

RWANDA:

Kigali abrite la 3^e édition du Dialogue africain sur la lutte contre la corruption

La 3^e édition du Dialogue africain sur la lutte contre la corruption s'est ouverte mercredi à Kigali au Rwanda, rapportent des médias.

La rencontre de quatre jours, voit la participation des agences anti-corruption africaines, des membres du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption, des acteurs de la société civile et un parterre d'universitaires et spécialistes de la prévention de la corruption.

Les participants débattent principalement du thème: «Vers une position commune africaine sur le recouvrement des avoirs» qui sera décliné en une série de panels et de conférences-débats autour, entre autres, des «défis et obstacles au recouvrement des avoirs», «l'état de la corruption en Afrique», «la gouvernance en Afrique» et «les stratégies pour une position commune africaine sur le recouvrement des avoirs».

Le président du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption, Begoto Miarom, cité par des médias, a présenté lors de l'ouverture de cet événement, des chiffres «alarmants sur la corruption en Afrique», mettant l'accent sur la nécessité d'une action africaine commune en matière de recouvrement des avoirs volés.

«A travers la Déclaration de Nouakchott de Juillet 2018 et le rapport du président du Nigeria Muhammadu Buhari de Février 2019, la Conférence de l'UA s'est résolument décidée de lancer le processus d'adoption d'une Position Africaine Commune sur le recouvrement des avoirs», a-t-il souligné, ajoutant que l'objectif est l'identification et la confiscation des avoirs mais aussi leur restitution au propriétaire légitime ou aux victimes de la corruption lorsque la loi le permet.

Le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites

en provenance d'Afrique estime à plus de 50 milliards de dollars US les pertes de capitaux en Afrique, a averti le responsable, notant que l'Office des Nations Unies contre le crime et la drogue estime de son côté qu'entre 20 et 40 milliards USD sont détournés chaque année par «des agents publics corrompus» dans les pays en développement.

Ces chiffres alarmants, a-t-il dit, ont poussé le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique à mettre 38 recommandations parmi lesquelles la nécessité pour l'Afrique «d'assumer la responsabilité et de mobiliser des ressources pour lutter contre les sorties de capitaux en provenance de l'Afrique».

D'autre part, M.

Miarom a indiqué que la 3^e édition de ce dialogue africain vise à mener des débats en groupe afin de réfléchir sur les motifs ainsi qu'aux différentes tendances autour

du recouvrement des biens mal acquis en Afrique.

De son côté, le ministre rwandais de la Justice, Johnston Busingye, a souligné que le développement des sociétés africaines ne peut se faire sans le combat contre la corruption, ajoutant que cette rencontre «constitue l'occasion pour réaffirmer l'engagement des acteurs nationaux à apporter leurs contributions dans la lutte contre ce fléau».

Le président de l'Association des autorités de lutte contre la corruption d'Afrique, Emmanuel Ollita Ondongo, a fait noter pour sa part, que le dialogue sur la lutte contre la corruption en Afrique «constitue un cadre permettant aux agences anti-corruption nationales de diffuser les conclusions de leurs études et recherches, d'interagir et de partager les bonnes pratiques opérationnelles en matière de prévention et de lutte contre la corruption».

SYRIE:

La politique américaine en Syrie risque de «mettre le feu» à la région

La politique américaine en Syrie risque de «mettre le feu» à la région, a mis en garde mercredi le chef de la diplomatie russe, au moment où la Turquie prépare une opération militaire visant les Kurdes dans le nord syrien.

«Les Kurdes de la région sont très inquiets après l'annonce américaine d'un retrait des troupes, et ils craignent que cela mette le feu à toute la région. Il faut éviter ça à tout prix», a dit Sergueï Lavrov, en déplacement au Kazakhstan.

M. Lavrov a dénoncé les «contradictions» des Etats-Unis et leur «incapacité à parvenir à des compromis», assurant que «les Américains ont enfreint leurs promesses de nombreuses fois».

Selon lui, le soutien de Washington aux Kurdes en Syrie ces dernières années a «provoqué la colère des populations arabes habitant traditionnellement sur ces territoires». «C'est un jeu dangereux», a-t-il estimé. La Turquie a affirmé mardi être sur le point de lancer une «offensive» en Syrie contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), qu'elle considère comme un groupe «terroriste».

Le président américain Donald Trump a semblé donner son feu vert à cette opération avant de revenir sur ses propos et d'assurer que les Etats-Unis n'avaient «pas abandonné les Kurdes». Dimanche, M. Trump avait



créé la surprise en annonçant le retrait des troupes américaines de Syrie.

L'armée turque avait dépêché dès le lendemain des renforts, notamment des chars, à sa frontière avec la Syrie, et de nouveaux véhicules blindés y ont été massés mardi.

Accusé jusque dans son propre camp de «lâcher des alliés» des Etats-Unis, le président Trump a

réorienté lundi son discours en affirmant qu'il «anéantirait complètement l'économie de la Turquie» si celle-ci «dépassait les bornes».

Les forces kurdes, alliées des Américains et déterminantes dans la campagne qui est venue à bout du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) sont considérées comme «terroristes» par Ankara.

Syrie: "Frappes aériennes" turques dans le Nord syrien près de la frontière (OSDH)

La Turquie a mené mercredi des "frappes aériennes" dans la région de Ras al-Aïn, située dans le nord syrien à la frontière avec la Turquie, a rapporté une ONG, peu après l'annonce par Ankara du lancement de son offensive contre une milice kurde.

Des "raids aériens" mais aussi des tirs d'artillerie ont visé la ville de Ras al-Aïn et ses environs, selon

l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré lundi que la Turquie a pris sa décision de «débarrasser le nord de la Syrie de ses terroristes», s'engageant à lancer à tout moment une campagne militaire à l'est de l'Euphrate.

Le ministère turc de la Défense a assuré mardi que l'armée turque a terminé tous les préparatifs

pour une opération militaire à l'est du fleuve de l'Euphrate en Syrie en vue d'établir une zone sécurisée.

S'exprimant dans un communiqué, relayé par des médias, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a fait part de ses "profondes préoccupations et inquiétudes" concernant l'intervention imminente des forces turques sur le ter-

ritoire syrien. Il a décrit l'opération planifiée par la défense turque comme "une violation flagrante de la souveraineté syrienne et une grave menace à l'intégrité territoriale de la Syrie".

Pour le secrétaire général de l'organisation panarabe, "les projets turcs ouvriront également la porte à une plus grande détérioration des conditions humanitaires et sécuritaires en Syrie".

ETATS-UNIS - IRAK - SYRIE:

Intervenir au Moyen-Orient fut "la pire" décision de l'histoire des Etats-Unis (Trump)

Intervenir au Moyen-Orient fut "la pire décision de l'histoire des Etats-Unis", a affirmé mercredi Donald Trump, trois jours après avoir annoncé le retrait de troupes américaines de secteurs proches de la frontière turque, dans le nord de la Syrie.

"Les Etats-Unis n'auraient jamais dû aller au Moyen-Orient", a-t-il encore jugé.

"Les guerres sans fin stupides sont terminées pour nous". "Nous ramenons désormais lentement et sûrement nos formidables soldats

et militaires à la maison", a ajouté dans un autre tweet matinal le président républicain, selon lequel les conflits au Moyen-Orient ont coûté aux Etats-Unis quelque "8.000 milliards de dollars" et des milliers de vies. "Nous sommes partis en guerre en raison d'une assumption fautive et désormais avérée comme telle: des armes de destruction massive.

Il n'y en avait aucune!", a-t-il écrit à propos de l'intervention américaine en Irak en 2003.

L'annonce surprise, dimanche, semblait donner le feu vert à une

opération militaire turque contre les forces kurdes, alliées de Washington dans la lutte antiterroriste.

Critiqué jusque dans son propre camp, le président américain a depuis multiplié les déclarations, parfois contradictoires, sur ce dossier, menaçant notamment la Turquie de lourdes représailles économiques si elle venait à "dépasser les bornes". Mais il se montre déterminé à "mettre fin aux guerres sans fin", l'une de ses promesses de campagne.

IRAN - TURQUIE:

L'Iran débute un exercice militaire près de la frontière avec la Turquie

Les forces terrestres de l'armée iranienne ont débuté mercredi un exercice militaire dans une région du nord-ouest du pays, a rapporté l'agence de presse iranienne Tasnim. Cet exercice a lieu dans la province d'Azerbaïdjan-Occidental, à la frontière avec la Turquie. Selon Tasnim, il comprend des unités de

réaction rapide, des brigades mobiles ainsi que d'attaque, et des hélicoptères de l'unité aérienne de l'armée de terre. Son objectif est d'évaluer le niveau de préparation au combat des composantes de l'armée, ainsi que leur mobilité et leur agilité sur le champ de bataille, d'après la même source.

BREXIT:

Barnier: "très difficile mais possible" d'arriver à un accord

Le négociateur en chef de l'Union européenne pour le Brexit, Michel Barnier, a jugé mercredi qu'arriver à un accord de sortie avec Londres était "très difficile mais possible" malgré l'impasse de ces derniers jours, assurant que les "négociations techniques" continuent.

"Je pense qu'un accord est possible, très difficile mais possible", a-t-il déclaré à la chaîne britannique Sky News à la veille d'une rencontre avec le ministre britannique du Brexit Steve Barclay.

Les Européens ont donné jusqu'à la fin de la semaine au gouvernement britannique pour leur présenter un compromis acceptable et arriver à une séparation à l'amiable au 31 octobre.

De difficiles négociations se sont poursuivies mardi à Bruxelles sur la base d'un projet présenté la semaine dernière par le Premier ministre britannique Boris Johnson pour tenter de mettre fin au problème de la frontière irlandaise.

Le plan britannique a été rejeté en l'état par les Européens. Les négociations n'ont pour l'instant pas permis de régler les points de désaccord et des sources britanniques ont jugé mardi un accord très improbable après un entretien téléphonique difficile entre Boris Johnson et Angela Merkel. "La proposition du gouvernement britannique ne constitue pas une solution satisfaisante", a répété mercredi le commissaire européen en charge du budget, Günther Oettinger. L'objectif est d'arriver à un compromis avant le sommet européen des 17 et 18 octobre. Faute d'accord le 19, une loi impose au Premier ministre Boris Johnson de demander un report de trois mois, bien qu'il ait promis un Brexit coûte que coûte le 31 octobre. Selon les médias britanniques, le gouvernement compte convoquer une session extraordinaire du Parlement le 19 octobre quelle que soit l'issue du sommet européen. Ce serait la première fois que les députés siègent un samedi depuis la guerre des Malouines en 1982.

CHINE-UE:

La Chine accuse le Parlement européen de "soutenir le terrorisme"

La Chine a fermement dénoncé mercredi la nomination par le Parlement européen de l'intellectuel et militant ouïghour emprisonné Ilham Tohti pour le prix Sakharov des droits de l'homme, accusant l'institution de "soutenir le terrorisme".

Ancien professeur d'université à Pékin, M. Tohti a été condamné en 2014 par la justice chinoise à la prison à vie pour "séparatisme".

Il est membre de l'ethnie ouïghoure, majoritaire au Xinjiang (nord-ouest de la Chine), une vaste région frappée pendant des années par des attentats mais désormais soumise à un contrôle policier drastique. "Dans sa classe, il a publiquement loué en héros des extrémistes ayant commis des actes terroristes", a dénoncé mercredi lors d'un point presse Geng Shuang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. "Il a également utilisé son identité d'enseignant pour pousser ou forcer certaines personnes à participer aux activités du Mouvement islamique du Turkestan oriental (Etim) à l'étranger".

L'Etim est un groupe extrémiste radical qui tente d'obtenir l'indépendance du Xinjiang.

Il est largement considéré à l'international comme une organisation terroriste.

"Nous exigeons que (le Parlement européen) fasse une distinction claire entre le bien et le mal, retire sa nomination et cesse de soutenir le séparatisme et le terrorisme", a déclaré M. Geng. Ilham Tohti avait déjà obtenu fin septembre le prix des droits de l'Homme Vaclav-Havel, décerné cette fois par le Conseil de l'Europe. Cette initiative a été fermement condamnée mardi par le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué.

"En brandissant le prétexte des droits de l'Homme et de la liberté, (le Conseil de l'Europe) blanchit un séparatiste qui soutient la violence et le terrorisme", a dénoncé la diplomatie chinoise, soulignant que "cela profane et ridiculise les notions d'Etat de droit et de droits de l'Homme." Le prix Sakharov, créé en 1988, est décerné chaque année à des personnes ayant apporté "une contribution exceptionnelle à la lutte pour les droits de l'Homme dans le monde".

PATRIMOINE

Des chercheurs du CNRPAH à Tizi-Ouzou pour un inventaire du patrimoine immatériel

Une équipe du Centre national des recherches préhistoriques anthropologiques et historiques (CNRPAH) s'est déplacée cette semaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la réalisation d'un inventaire du patrimoine immatériel local, a-t-on appris hier de la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.



Dans une première étape cette équipe de chercheurs dirigée par l'anthropologue Galez Louisa, rencontrera des universitaires et des organisations de la société civile (mouvement associatif et comités de villages) afin de planifier son programme de sorties sur le terrain à travers les différentes localités de la wilaya, pour les besoins de ce travail, a indiqué Mme Goumeziane.

Ces sorties sur le terrain permettront de réaliser un inventaire «effectif et exhaustif» du patrimoine culturel immatériel de la wilaya de Tizi-Ouzou. Un travail qui pourra s'étaler sur une année voir deux, a noté cette même responsable qui a souligné «l'importance d'une telle banque de données dans la préservation et la transmis-

sion de ce patrimoine très vulnérable».

Des formations qui porteront sur l'identification, la réalisation d'inventaires du patrimoine culturel immatériel et les mesures de protections de ce legs, sont par ailleurs prévues dans le cadre de ce travail, a-t-elle ajoutée.

Cette banque de données du patrimoine immatériels fera partie de l'exposition permanente qui sera organisée au Musée régional des arts et de la culture de Tizi-Ouzou, a observé Mme Goumeziane, ajoutant, dans ce sens, que sa direction se prépare à récolter la collection qui composera l'exposition permanente de patrimoine matériel et immatériel de cette structure muséale qui ouvrira ses portes prochainement.

THÉÂTRE

Décès du comédien Abdelkrim Ben Kherfellah

Le comédien Abdelkrim Ben Kherfellah, homme de théâtre ayant également pris part à plusieurs oeuvres du cinéma et de la télévision, est décédé mercredi matin à Alger à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1942 à Alger, Abdelkrim Ben Kherfellah a commencé sa carrière de comédien en compagnie de son acolyte Ahmed Kadri, alias «Krikèche», dans la troupe de l'association Nedjmet Essabah créée en 1958 dans la haute Casbah d'Alger par Krikèche. Abdelkrim Ben Kherfellah donna la réplique à son compagnon de route depuis le début des années 1960 jusqu'à 2010 et aura participé à une trentaine de sketches de krikèche dont «Krikèche dans le progrès», «Krikèche soulard», «Krikèche et les



voleurs», «Krikèche a raison», «Krikèche chez le kadi», ou encore «Krikèche étudie». Au cinéma comme à la télévision l'artiste aura fait de nombreuses apparitions dans des oeuvres comme «Aïla kinass» (1990) de Amar Tribeche qui fera appel à lui en 1995 pour la série télé «Pas de gazouz pour Azouz». Abdelkrim Ben

Kherfellah aura également travaillé pour la télévision nationale et la Chaîne II de la radio nationale en compagnie, entre-autres, de Kaci Tizi Ouzou, Hamid Lourari son vrai nom. Le défunt sera inhumé mercredi au cimetière de Miramar à Alger après la prière d'el asr, selon ses proches.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

(Avec exigence de capacités minimales)

N° :64/2019

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres OUVERT (Avec exigence de capacités minimales) pour la réalisation des travaux VRD des projets suivantes.

1. La réalisation des travaux VRD des 1500/4440 LPL à MEFTAHA, ILOT I Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014.
2. La réalisation des travaux VRD des 1118 /4440 LPL à MEFTAHA, ILOT II 200LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 100 LPL Programme RHP / Tranche 2010. 668/860 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014 150/300LPL Programme quinquennal 2005-2009/ Tranche Complémentaire.
3. La réalisation des travaux VRD des 940 /4440 LPL à MEFTAHA, ILOT III 140 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 500 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 150 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011 150/270 LPL Programme quinquennal 2010-2014/Tranche 2011
4. La réalisation des travaux VRD des 382 /4440 LPL à MEFTAHA, ILOT IV 300 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2010. 120/270 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 192/860 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 120 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 150/300 LPL Programme quinquennal 2005-2009/ Tranche Complémentaire.

Wilaya De BLIDA-

les entreprises disposant de la qualification dans le domaine des Travaux Publics ou hydraulique, catégorie IV et plus, (Activité principale ou secondaire), en cours de validité, et ayant réalisé au moins un projet de Voirie et réseau divers (assainissement, voirie, AEP, aménagement extérieur ou éclairage extérieur) d'un montant de 200 000 000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public, et ayant réalisé un cumul de chiffre d'affaire des bilans des trois (03) dernières années d'un montant de ≥ 250 000 000,00 DA, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille Cinq Cent (2.500,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, (tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentés dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «dossier de candidature» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant «l'Offre Technique» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

1. Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature, selon le model remplie, daté et cacheté.
- Une déclaration de probité, selon le model remplie, daté et cacheté.
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de Travaux Publics ou hydraulique de catégorie IV et plus (activité principale ou secondaire) en cours de validité.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années. Viser et cachet par les services des impôts.
- Références professionnelles du partenaire cocontractant dans des projets de voirie et Réseau divers (assainissement ou voirie ou AEP ou aménagement extérieur ou éclairage extérieur) justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

2. Offre technique :

- Une déclaration à souscrire ; selon le model remplie daté et cacheté.
- Planning d'exécution.
- Moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises et police d'assurance en cours de validité, en cas de location, le matériel est justifié par la présentation de contrats notariés de location des matériels et équipements.
- Diplômes de l'encadrement et les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les documents CNAS ou la CACOBATH en cours de validité et attestation de travail et l'affiliation, CNAS, liste nominatif du personnel d'exécution).
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. Offre financière :

- Lettre de soumission remplie, signé et daté
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé.
- Devis Quantitatif et estimatif rempli et signé.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur Le Directeur Général de l'O.P.G.I de Blida
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture
Et évaluation des offres »
Avis d'Appel d'Offres OUVERT
(Avec exigence de capacités minimales)
N...../2019

Portant la réalisation des travaux VRD du projet:

.....
.....
.....

-Wilaya De BLIDA-

La date de dépôt des offres est fixée au 21^{ème} jour de 08.00h à 12 :00h, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La période de validité de l'offre est équivalente à (03) mois augmentée de la période de préparation des offres.

FISCALITÉ

L'OCDE propose «une approche unifiée» pour taxer les géants du numérique et des multinationales

L'OCDE a rendu public mercredi une «approche unifiée» pour la taxation du numérique et des multinationales, qu'elle présentera au G20 la semaine prochaine, afin de relancer les négociations entre les différents pays et parvenir à un accord politique d'ici juin prochain.

Cette approche, présentée par le secrétaire général Angel Gurría, fixe un champ d'application de la nouvelle taxe pour les groupes qui ont un lien direct avec le consommateur final. Elle prévoit un système pour déterminer si oui ou non un pays pourra imposer une multinationale, en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise, a indiqué l'institution basée à Paris.

«Si le G20 et les autres pays acceptent de négocier sur cette base, nous pourrions avancer assez vite vers un accord politique», a affirmé Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

«Si nous sommes capables de faire en sorte qu'il y ait une vraie négociation, un accord politique pourrait être conclu, pourquoi pas en janvier, même si ça me paraît trop ambitieux, mais assurément en juin», a-t-il ajouté,



convaincu que «la dynamique est plutôt positive, même si c'est extrêmement compliqué».

Pour sa part, M. Gurría, cité dans un communiqué, a lancé un avertissement aux 134 pays qui s'apprentent à négocier la proposition de l'OCDE. «Si nous ne parvenons pas à un accord en 2020, cela renforcera le risque que des pays agissent unilatéralement», a-t-il prévenu.

Cette «approche unifiée» répond au besoin de l'OCDE de «relancer» les discussions sur la taxation du numérique et des multinationales, qui étaient bloquées autour des trois propositions «concurrentes» qui avaient été mises sur la table par le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Inde.

L'OCDE propose de définir le champ d'application de la nouvelle taxation des multinationales

en y intégrant les groupes qui «ont une inter-action significative avec les consommateurs finaux» et excluant celles, comme les équipementiers automobiles, qui vendent leur production à des fabricants.

L'approche de l'institution s'attaque à la question épineuse de la taxation des groupes qui sont commercialement présents dans un pays sans y avoir pourtant de présence physique, comme le sont souvent les GAFAs, acronyme des géants du numérique Google, Amazon, Facebook et Apple. «C'est le volume de chiffre d'affaires qui déterminerait un nouveau droit d'imposer pour les pays», a expliqué M. Saint-Amans. Pour la réallocation des profits entre les pays dits de marché, l'OCDE propose un système basé sur le profit résiduel du groupe. «Si vous êtes très profitables, un pourcentage de ce qui est au-delà du seuil fixé va aller aux pays de marché selon une formule» qui reste à définir, a-t-il affirmé.

TWITTER :

Des numéros de téléphone d'utilisateurs ont été utilisés pour de la pub



Le réseau social, Twitter a présenté ses excuses mardi pour avoir, par «inadvertance», utilisé des numéros de téléphone et adresses e-mail à des fins publicitaires alors que ces informations personnelles ne devaient servir qu'à assurer la sécurité des comptes.

Ces numéros et adresses, que les utilisateurs donnent pour s'authentifier sur la plateforme, ont été corrélés avec des données détenues par des annonceurs pour leur permettre de faire de la publicité ciblée.

Ces données collectées pour la sécurité «ont pu être utilisées, par inadvertance, à des fins publicitaires», a reconnu le réseau social dans un communiqué en ligne. «C'était une erreur et nous présentons nos excuses.» L'entreprise californienne a déclaré qu'il était difficile de savoir combien de personnes ont été affectées par le problème, qui a été réparé mi-septembre.

«Nous sommes vraiment désolés de ce qui s'est passé et nous prenons des mesures pour nous assurer que cela ne se renouvelle pas», a précisé Twitter.

La protection de la vie privée et le respect des données personnelles sont devenus des sujets brûlants pour les plateformes numériques comme Twitter et Facebook, après des scandales qui ont affaibli la confiance du public et conduit les régulateurs de nombreux pays à prendre des mesures.

INDONÉSIE

L'économie numérique devrait atteindre 133 milliards de dollars d'ici 2025 en Indonésie

L'économie numérique en Indonésie devrait atteindre 133 milliards de dollars d'ici 2025, en progression de 33% comparativement aux estimations précédentes, relève le rapport «E-Conomy Southeast Asia 2019».

Le rapport «E-Conomy Southeast Asia 2019» a été publié conjointement par le fonds souverain de Singapour, Temasek et le géant d'internet Google. «Le commerce électronique continue de progresser en Indonésie, les opportunités se multiplient. Les entreprises ne pensent plus seulement à la croissance, mais également à la monétisation et aux nouveaux modèles commerciaux», a relevé le directeur général de Google Indonésie, Randy Jusuf.

Le commerce électronique indonésien devrait représenter, à lui seul, 82 milliards de dollars d'ici 2025, soit près des deux tiers de l'économie numérique du pays, souligne le rapport, notant que les sociétés du commerce électronique locales commencent à se développer, encouragées par la présence de plus de 152 millions d'internautes indonésiens.

Selon l'étude, les habitants du Grand Jakarta dépensent près de 555 dollars annuellement via des transactions en ligne, principalement en commerce électronique, voyages et abonnements. Toutefois, les villes non métropolitaines offrent également de grandes opportunités pour le commerce électronique. «Si la logistique du commerce élec-



tronique dans les villes non métropolitaines est améliorée, le secteur dans son ensemble se développera encore plus rapidement», a estimé le directeur général de Google Indonésie. En 2025, le paiement numérique devrait représenter près de la moitié des transactions effectuées en Asie du Sud-Est, estiment Temasek et Google dans leur rapport.

SCIENCES

CHIMIE

Le Nobel de chimie attribué à trois chercheurs pour l'invention des batteries au lithium-ion

Le prix Nobel de chimie a été attribué mercredi au trio américain John Goodenough, britannique Stanley Whittingham et japonais Akira Yoshino pour l'invention des batteries au lithium-ion, aujourd'hui présentes dans de nombreuses technologies du quotidien.

«Ce type de batterie légère, rechargeable et puissante est maintenant utilisée partout, dans les téléphones et les ordinateurs portables, et les véhicules électriques», a indiqué l'Académie suédoise royale des sciences qui décerne le prix.

«Elle peut également stocker des quantités significatives d'énergie solaire et éolienne, ouvrant la voie à une société libérée des énergies fossiles», a-t-elle ajouté. Dans le sillage des crises pétrolières des années 1970, Stanley Whittingham s'est mis en quête de sources d'énergie non-fossiles. C'est ainsi qu'il crée une cathode innovante dans une batterie au

lithium à partir du disulfure de titane (TiS₂).

John Goodenough, qui devient à 97 ans le plus vieux lauréat Nobel de l'histoire, a ensuite prédit que les propriétés de cette cathode pouvaient être augmentées si elle était produite à partir d'oxyde métallique au lieu de disulfure. En 1980, il a démontré que la combinaison d'oxyde de cobalt et d'ions de lithium pouvait produire jusqu'à 4 volts. Akira Yoshino a ensuite créé la première batterie commerciale, en 1985.

Premier métal du Tableau périodique des éléments de Mendeleïev, le lithium est aussi le plus léger, une caractéristique précieuse pour les appareils électroniques. Le prix de chimie 2018 était allé à l'Américaine Frances Arnold et son compatriote George Smith ainsi qu'au Britannique Gregory Winter pour leurs travaux exploitant les mécanismes de l'évolution pour créer de nouvelles et de meilleures protéines en laboratoire.

Océans

Des baleines adaptent leur communication pour protéger leurs bébés

Communiquer plus discrètement: cette stratégie semble être mise en oeuvre par les baleines franches de l'Atlantique nord en vue de protéger leurs bébés de prédateurs potentiels comme les orques et certains requins, révèle une étude publiée mercredi.

Selon les travaux parus dans la revue *Biology Letters* de la Royal Society, lorsqu'elles ont des bébés, les mères de cette espèce en danger émettent des signaux plus faibles que des femelles en gestation ou que des baleineaux.

«Cela suggère que les baleines franches utilisent la dissimulation acoustique lorsque leurs bébés sont les plus vulnérables face à la prédation», soit au cours des trois premiers mois, écrivent les auteurs. Leurs observations, ajoutent-ils, sont cohérentes avec des études réalisées sur des baleines à bosse

et sur des baleines franches australes. «Les signaux de plus faible amplitude pourraient minimiser le risque de détection (par des prédateurs) tout en permettant la communication mère-bébé», estiment les scientifiques. Les signaux plus faibles seraient détectables dans un rayon d'environ 100 mètres contre 1 km pour les signaux plus forts, émis habituellement. Avec une population totale autour de 500 individus, les baleines franches de l'Atlantique nord sont une espèce en danger. À l'instar des autres types de baleines à fanon (groupe des mysticètes), la mortalité des adultes est faible, les orques étant leurs seuls prédateurs. En revanche, celle des bébés, qui peuvent être la proie non seulement d'orques mais aussi de certains requins, est bien plus élevée.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°984

formulerait différemment débauché	couperai en morceaux habillés	souple emploi de vedette	énormité retranche	roue de poulie catastrophes	conduisit	certifie- ras vieux	
					poteau de navire lettre grecque		
luxeraient fera des bulles					vieille mesure nacrée		
malique genre de ramier			parodiais support de quille			mot de liaison autre do	
copiera en fraude	marque du temps tendra		restera ouverte divinité féminine	mot d'hypothèse vieilles charrues	paque de canard bloqué		pièce de transmission
bramer souriant		échelonnerais juste	babiole cours turinois	petite nappe jaunisses		devoir de scout arme de Cupidon	
poisson rouge maigre		d'accord traditions			unité de surface crème de tanneur		voiture
cordage de mâture	filets d'eau forêt d'Asie		chapelet défaut de programme			parcouru écrasaient	
condiment liquide	ficelle obscur		fonder vallée inondée	crotté point cardinal		gaz intestinal nobles anglais	exécuta
avala tout cru couloir de navire			souhaitait cheminés	sport sur le green grande soif			mot
élément pour serrure	demeure note de diapason		chaîne de télé mot de philo	attitude du corps astate en chimie	énoncée délice de berger		sa fièvre fait courir
pièce de vaisselle		enjolvais			patronyme		
					créature		

Solution

Sudoku n°2284

7	5	3		1	2				
6	1			9	4	6			
	3		7	6		9	2		
1	2		6	7					
4			8	1			6		
				9		6			
				5	4				
1					7	1			
	9	1			3	7			
9	5			6	8				
8			4		5				
	8	1				6			
4	6				9	1	2		

Mots Croisés n°2284

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	A	M	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	I	N	U	T	I	L	E	M	E	N	T	
3	D	E	C	O	L	E	R	E	R		E	T
4	I		H	U	E		A	N		C	R	I
5	C	I	A		H	R	A	S	E	R	A	S
6	U	R	I	N	A	N	T		I	B	I	S
7	L	I	S	E		C	E	R	E	A	L	E
8	I	S		T	A	I	S			U	N	I
9	S	E	N	T	I	E		G	R	E		A
10	A	R	I	E	N	N	E		S	A	S	

Grille géante n°984

	R	D	P	B	P	G	E	E	V	R	C	L	A
	D	E	F	I	N	A	I	O	N	A	M	A	T
	B	E	T	T	E	R	A	I	O	N	A	M	A
	P	R	A	I	R	A	I	O	N	A	M	A	T
	G	A	I	D	E	P	P	O	S	E	E	R	A
	E	T	R	A	I	O	N	A	M	A	T	E	R
	E	T	A	I	O	N	A	M	A	T	E	R	A
	V	I	N	O	B	L	E	S	E	R	E	S	T
	R	A	I	O	N	A	M	A	T	E	R	A	T
	C	L	E	S	O	R	E	N	T	A	I	E	R
	A	L	E	S	S	I	E	R	A	I	O	N	A

VOILE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE Début prometteur pour l'équipe nationale en RSX

La sélection nationale de la voile (SRX) a connu un début prometteur lors des compétitions de la première journée du championnat d'Afrique de la voile qualificatif aux jeux olympiques 2020 prévus à Tokyo (Japon) qui s'étaient déroulées, mardi à l'école nationale de la voile Bordj El Bahri (Alger-est), alors que les athlètes en Laser (radial et standard) ont trouvé des difficultés pour s'attribuer la première place.

Les athlètes algériens (Messieurs/Dames) se sont imposés dans la spécialité (RSX) avec Rezouani Meriem à la première place, suivie respectivement de Belabes Katia et Berichi Amina.

Pour les Messieurs, la première place est revenue à Boudjaat Ramzi et la seconde place à Bouras Hemza. Le seychellois, John marque Gardet a occupé la troisième place.

S'agissant de la spécialité Laser (Radial et standard), la première place est revenue à l'angolais, Manuel Lilou (standard messieurs) et les deuxième et troisième place à Kebaïli Mohamed et Khoualed Islam.

Radial (Dames), l'Algérie est classée quatrième grâce à Kersan Malia, suivie de Abdelfettah Maïssa et Lach'hab Sanaa.

«J'ai confronté plusieurs difficultés lors de la première journée, notamment la vitesse des vents qui n'a pas changé mais je pouvais m'adapter et j'ai su arracher la première place», a déclaré Rezouani Meriem. La deuxième journée de la compétition se déroulera à partir de 11h00 jusqu'à 17h00 et prévoit trois courses dans les spécialités de ce championnat.

Rappeler que ces résultats demeurent provisoires jusqu'à l'établissement du classement final.

Cinquante (50) athlètes (hommes et femmes) de 9 pays prennent part à cette compétition à savoir l'Algérie (Organisateur), le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, les Îles Seychelles, les Îles Maurice, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola.

Pour ce qui est de la discipline Laser, 23 sportifs y prendront part (Radial 10, Standard 10), alors que 27 participants sont prévus pour le RSX dont 12 femmes.

Pour rappel, l'Algérie abrite pour la deuxième fois consécutive le championnat d'Afrique de voile qualifiant aux olympiades.

JUDO: Riner s'impose sans trembler à Brasilia

Le judoka Français Teddy Riner a remporté mardi le tournoi de Brasilia en battant sur ippon après seulement vingt secondes le Brésilien David Moura, pour sa deuxième compétition depuis son retour sur les tatamis en juillet.

En demi-finale, le double champion olympique a battu sans grande difficulté le champion du monde en titre Lukas Krpalek, qui l'avait mené au golden score en juillet à Montreal, lors de son tournoi de reprise après 20 mois d'absence.

Grâce à ce titre dans la capitale brésilienne, Riner, 30 ans, a engrangé de précieux points dans la course à la qualification pour les JO de Tokyo-2020, où il tentera un triplé inédit chez les poids lourds. Il doit ensuite participer aux tournois d'Abou Dhabi (26 octobre) et de Perth, en Australie (4 novembre).

APS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES : Le stade Abdelkader Kessel de Rouiba réceptionné la semaine prochaine

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda a annoncé, mardi, la réception pour la semaine prochaine «au plus tard» du Stade Abdelkader Kessel à Rouiba (Est de la capitale).

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection de nombre de projets sportifs dans la capitale, M. Sayouda a indiqué que l'entrée en service du stade du chahid Abdelkader Kessel dans la commune de Rouiba, se fera «à partir de la semaine prochaine, au plus tard», et ce après l'intervention des services de la wilaya pour accélérer la cadence des travaux.

Le stade renforcera ainsi le parc des structures sportives et de proximité dans la capitale, a indiqué le wali, pour qui, le stade se veut «un grand soutien» aux équipes de la 1ère et 2ème division, ce qui impactera «positivement» le respect des rencontres et la création d'espaces appropriés pour l'entraînement.

La wilaya d'Alger connaîtra l'entrée en service d'autres projets sportifs, à l'instar du stade du 1er Novembre à El Mohammedia qui sera «aménagé mercredi».

Les services de la wilaya ont réaménagé récemment plusieurs stades, à l'instar des deux stades, Chahid Omar Berrabah (Dar El Beida) et du 20 août 1955 commune de Be Louizdad qui accueillera sa prochaine rencontre, au cours de la semaine prochaine.

Lors de sa visite d'inspection du projet du stade communal sis à la Rue Mustapha



Khalef (Ben Aknoun) qui s'étend sur une surface dépassant 8.000 mètres carrée (m2), le wali a émis des réserves quant aux délais de réalisation en souffrance depuis 2005, «en dépit de l'existence des dotations financières nécessaires», a-t-il exploré. M. Sayouda a, à l'occasion, donné des instructions strictes aux entreprises de réalisation, à l'effet de respecter les délais de réception et exhorté, par là même, à résoudre les quelques problèmes techniques en suspens et aussi les problèmes d'ordre administratif, rassurant à ce propos, que le chantier «reprendra

dés la semaine prochaine». Au niveau de la plateforme du complexe sportif de Cheraga dont le coût s'élève à 130 milliards de centimes, le wali a émis les mêmes observations concernant la lenteur des travaux et le manque d'ouvriers, appelant à «la réhabilitation du marché avec l'entreprise qui traîne dans les travaux depuis 2013».

La visite du wali a également connu des haltes «satisfaisantes», à l'instar du stade de la commune de Birkhadem qui a bénéficié de réaménagement et du stade Ahmed Falek dans la commune de Hydra dont les gradins seront

soumis, dans un proche avenir, à une opération de réhabilitation. Le wali a enfin distingué neuf (9) associations sportives et de jeunesse relevant de la circonscription administrative de Cheraga, ayant bénéficié de contributions financières qu'il considère comme «aides pécuniaires puisées du budget consacré au Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse», ajoutant que ce Fonds avait alloué un montant de 250 milliards de centimes, qui sera distribué aux différents acteurs intervenants dans le domaine du sport et de la jeunesse.

HANDBALL/EXCELLENCE:

Fermeture prolongée de la salle d'Arzew, l'ESA jouera à Gdyl

L'ES Arzew sera contrainte à nouveau d'accueillir ses adversaires en championnat d'Excellence de handball (messieurs), qui débutera vendredi, à Gdyl vu que les travaux au niveau de la salle d'Arzew ne sont toujours pas achevés.

Un état de fait que déplore le président du club de la banlieue oranaise, Amine Benmoussa, surtout que le problème qui perdure encore se situe uniquement au niveau du parquet de la salle.

«Les réserves formulées par la commission spécialisée concernant le nouveau parquet de la salle d'Arzew ne sont toujours pas levées, car l'entreprise qui a posé cet équipement et qui avait été engagée en mars dernier par la direction de la jeunesse et des sports d'Oran ne s'est pas manifestée», a déclaré à l'APS le premier responsable de l'ESA.

La salle omnisports d'Arzew a fait l'objet depuis le début de cette année de travaux de réaménagement en prévision de l'organisation dans la ville du championnat arabe des clubs qui était programmé initialement pour le mois d'avril passé avant qu'il ne soit reporté à une date ultérieure.

Le président de l'ESA, dont l'équipe a été domiciliée lors de la deuxième partie de l'exercice passé au niveau de la salle de Gdyl (Oran), s'est réjoui du nouveau «look» de la salle d'Arzew après la rénovation des vestiaires et d'autres équipements, mais a regretté ce grand retard dans l'achèvement des travaux du parquet.

«Le fait que les réserves techniques formulées sur le parquet ne soient pas levées nous porte énormément préjudice,

vu qu'on trouve des difficultés de taille pour offrir à nos jeunes catégories notamment un lieu d'entraînement digne.

Ils sont d'ailleurs près de 150 joueurs à travailler dans des conditions très difficiles et sur des terrains vagues», a encore regretté le même responsable.

Par ailleurs, l'ESA, qui a réussi à se maintenir de justesse parmi l'élite en fin de saison passée, devrait encore se contenter de jouer la carte du maintien pour son troisième exercice en Excellence. Et pour cause, les moyens financiers font sensiblement défaut, selon son président. «Déjà, c'est à cause de nos problèmes financiers que nous venons de décliner l'invitation de l'Union arabe de handball pour participer au Championnat arabe organisé récemment en Jordanie. Nous craignons le pire pour cette saison, vu que nous n'avons même pas les moyens de faire nos déplacements, surtout quand il s'agit de rendre visite à des équipes de l'Est du pays», s'est plaint M. Benmoussa, saluant au passage la contribution financière, quoique limitée,

des autorités de la commune d'Arzew, et lançant un appel aux responsables des entreprises économiques implantées dans la ville, réputée pour sa zone industrielle, afin d'aider son club.

«Nous souhaitons qu'une entreprise comme Sonatrach, par le biais de sa filiale Hyproc qui est implantée à Arzew, nous aide au moins à acquérir un bus qui nous permet de réduire sensiblement nos dépenses en matière de transports», a espéré le boss de l'ESA, dont le club s'est illustré la saison passée par ses bons résultats réalisés notamment au niveau des catégories jeunes, confirmant par là qu'il est en passe de devenir un club formateur par excellence.

«Nous accordons un intérêt particulier à nos jeunes catégories, d'ailleurs l'effectif de notre équipe fanion de la nouvelle saison est composée dans sa quasi-totalité de joueurs formés à l'ESA», a précisé le premier responsable de la formation de la ville pétrochimique qui affrontera lors de la première journée de championnat l'ES Ain Touta.

Yacine Sifi nouveau DJS d'Oran

Le secteur de la jeunesse et des sports à Oran sera dirigé par un nouveau responsable, en l'occurrence, Yacine Sifi, qui a pris ses fonctions mercredi à la tête de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), a-t-on appris de cette instance. Yacine Sifi suc-

cède à Badreddine Gharbi, qui a été désigné comme nouveau DJS de la wilaya de Sidi Bel Abbès, et ce, après près de huit années de services au niveau de la DJS d'Oran, précise-t-on.

Le nouveau responsable de la DJS d'Oran, a occupé le même poste à

Constantine avant qu'il ne soit muté du côté de la capitale de l'Ouest du pays qui s'appête à accueillir la 19e édition des jeux méditerranéens du 25 juin au 5 juillet 2021, ce qui constitue sa priorité dans sa nouvelle mission, indique-t-on de même source.

AMICAL ALGÉRIE - RD CONGO: Confirmer le regain de forme avant le test révélateur face à la Colombie

Un mois après sa courte victoire en amical face au Bénin à Alger (1-0), l'équipe nationale de football reprend du service pour donner la réplique jeudi à la RD Congo en match de préparation prévu au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45).

Ce premier match amical sera suivi cinq jours plus tard par un second rendez-vous face à la Colombie, prévu le mardi 15 octobre face à la Colombie au stade Pierre-Mauroy de Lille (France, 20h00 algériennes) dans ce qui sera un véritable test révélateur pour les champions d'Afrique.

Mais avant de tenter de réaliser l'exploit face aux Colombiens du sélectionneur portugais Carlos Queiroz, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez seront appelés à confirmer leur belle série en cours, eux qui restent sur 14 matchs sans défaite. «Nous avons la possibilité cette fois-ci de disputer deux matchs de haut niveau, maintenant c'est aux joueurs de démontrer leurs qualités pour prétendre à une place de titulaire. Ce sera une opportunité pour donner la possibilité à tout le monde de s'exprimer sur le terrain, faire en sorte d'aligner le maximum de joueurs lors de ces deux rencontres», a indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi. En vue de ces deux tests, Belmadi a fait appel à 23 joueurs, tous évoluant à l'étranger. Deux joueurs signent leur retour chez les «Verts», il s'agit des défenseurs Ilias Hassani (FK Arda Kardjani/Bulgarie) et Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse). En revanche, Belmadi doit se passer des services de l'ailier Adam Ounas (OGC Nice/France) et de l'attaquant Andy Delort (Montpellier/France), blessés.

Il s'agit de la sixième confrontation entre l'Algérie et la RD Congo (55e au dernier classement Fifa) dans l'histoire des deux équipes. L'Algérie, invaincue face aux «Léopards», mène avec 2 victoires pour trois nuls. La dernière rencontre remonte à 2008 en amical disputée en France (1-1).

De son côté, la RD Congo, privée du défenseur Christian Luyindama Nkadio et du milieu défensif Merveille Bope Bokadi, forfait pour blessure, aura à cœur d'amorcer son redressement sous la houlette de Christian Nsengi Biembe, qui a pris le relais après le départ de Florent Ibenge, démission-



naire à l'issue de la CAN-2019, au cours de laquelle les Congo-lais se sont fait éliminer en 1/8 de finale par Madagascar (2-2, aux t.a.b 4-2). Rappelons qu'il s'agit des derniers tests amicaux au menu de l'Algérie en cette

année 2019, avant d'attaquer les deux premières journées des qualifications de la CAN-2021, prévues en novembre prochain : à domicile face à la Zambie et en déplacement devant le Botswana.

Déclarations des joueurs avant le match face à la RD Congo

● **Ayoub Abdellaoui (Défenseur - FC Sion, Suisse)** : «Je suis très d'être de nouveau sélectionné avec les Verts. J'ai retrouvé la même ambiance au sein du groupe, toujours aussi motivé pour réaliser de belles performances après le sacre africain. Mon problème cardiaque est désormais derrière moi, j'ai effectué toute la préparation avec mon club et j'ai participé à plusieurs matchs.

Maintenant, je suis à la disposition du coach qui peut me faire jouer dans l'axe de la défense ou bien comme latéral. Les deux prochaines rencontres face à la RD Congo et la Colombie sont très importantes dans la préparation des prochaines échéances internationales. Nous abordons ces matchs avec beaucoup de sérieux afin de confirmer notre état de forme et enchaîner les bons résultats».

● **Azzedine Doukha (Gardien de but - Al Raed, Arabie saoudite)** : «Les deux prochains matchs amicaux face à la RD Congo et la Colombie sont très importants. Nous allons faire le maximum pour gagner ces deux confrontations et enchaîner les bons résultats.

Ces deux rendez-vous seront également une opportunité pour les joueurs de se démarquer et marquer des points en vue d'une place de titulaire. Le coach a affirmé qu'il donnera la chance à tout le monde, c'est à nous de saisir cette occasion.»

● **Mehdi Tahrat (Défenseur - Abha Club, Arabie saoudite)** : «On aborde ces deux matchs amicaux avec beaucoup de sérieux et un capital confiance au plus haut après les bons résultats obtenus lors des derniers matchs.

Les matchs face à la RD Congo et la Colombie seront de véritables tests avant le début des matchs qualificatifs à la CAN 2021. Pour ma part, je fais le maximum pour regagner ma place de titulaire dans un bon esprit de concurrence, quand vous êtes joueur il faut bien se préparer et se mettre dans les meilleures conditions pour apporter un plus à l'équipe».

MATCH AMICAL: Le Français Ruddy Buquet arbitrera Algérie-Colombie

Le match amical international Algérie-Colombie, prévu le mardi 15 octobre au stade Pierre-Mauroy de Lille, France, sera officé par un trio d'arbitres français emmené par Ruddy Buquet, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.

Le directeur de jeu Ruddy Buquet sera assisté de ses deux compatriotes, Guillaume

Debart (1er assistant) et Julien Pacelli (2ème assistant).

Rappelons, par ailleurs, que cette affiche très prometteuse se déroulera à guichets fermés et qu'elle sera précédée, la veille, par une conférence de presse du sélectionneur national, Djamel Belmadi, du capitaine d'équipe et d'un joueur ainsi que d'une zone mixte avant la

séance d'entraînement.

Le lieu et l'heure de cette conférence de presse seront communiqués dès que la Division de la Communication de la FAF sera informée par l'organisateur de cet événement, précise la même source.

Les champions d'Afrique algériens joueront auparavant un premier match

amical contre la RD Congo le jeudi 10 octobre à 20h45 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Ces deux rencontres amicales entrent dans le cadre de la préparation des Verts en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2021 dont les deux premières journées auront lieu en novembre prochain.

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la RD Congo

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la RD Congo en match amical, jeudi (20h45) au stade Mustapha-Tchaker de Blida :

9 septembre 2019 à Alger (amical):

Algérie - Bénin 1-0
But : Slimani (72e s.pen)

19 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/finale):

Algérie - Sénégal 1-0
But : Bounedjah (2e)

14 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/demi-finales):

Algérie - Nigeria 2-1
Buts : Troost-Ekong (c.s.c 40e), Mahrez (90e+4)

11 juillet 2019 à Suez, Egypte (CAN-2019/quarts de finale):

Algérie - Côte d'Ivoire 1-1 a.p.
(Algérie aux t.a.b 4-3)

But : Feghouli (20e)

7 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/huitièmes de finale):

Algérie - Guinée 3-0
Buts : Belaïli (34e), Mahrez (57e), Ounas (82e)

1er juillet 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Tanzanie 3-0
Buts : Slimani (35e), Ounas (39e, 45e+1)

27 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Sénégal 1-0
Buts : Belaïli (49e)

23 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Kenya 2-0
Buts : Bounedjah (34e s.pen), Mahrez (43e)

16 juin 2019 à Doha (amical):

Algérie - Mali 3-2
Buts : Bounedjah (40e), Belaïli (75e s.pen), Delort (81e)

11 juin 2019 à Doha (amical):

Algérie - Burundi 1-1
But : Bounedjah (68e)

Bilan en 10 matchs : 8 victoires, 2 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 18 / Buts encaissés : 5

Buteurs : Bounedjah (4), Mahrez (3), Belaïli (3), Ounas (3), Slimani (2), Delort (1), Feghouli (1), Troost-Ekong (1, c.s.c.)

LIGUE 2/WA TLEMCCEN : Pari sur le maximum de point à l'extérieur pour réussir la montée (entraîneur)

Le WA Tlemcen, qui s'est accaparé depuis deux journées du fauteuil de leader de la Ligue 2 algérienne de football, table sur un maximum de points à l'extérieur pour conforter ses chances d'accession, a indiqué mercredi son entraîneur Aziz Abbès.

«Nous devons chercher un maximum de points en déplacements, même si la mission ne sera pas facile.

Il s'agit d'un atout considérable dans la course à la montée en Ligue 1», a déclaré Aziz Abbès à l'APS.

Architecte de l'accession historique du NC Magra parmi l'élite en fin d'exercice passé, ce technicien, qui a rejoint le WAT lors de l'intersaison, tente de reproduire le même scénario avec les «Zianides» absents de la cour des grands depuis près de six ans.

«Même si à mon arrivée au club les dirigeants ne m'ont pas fixé la montée en Ligue 1 comme objectif, mais il n'en demeure pas moins que si l'occasion se présente pour disputer l'un des quatre billets mis en jeu, je n'hésiterai pas à tout donner pour en profiter», a poursuivi l'ancien coach du CA Bordj Bou Arreridj et autres formations des deux premiers paliers.

Le WAT, qui a raté de peu l'accession en fin de saison passée, est confronté à des problèmes financiers énormes surtout après la démission de son président, Djilali Benahmed, au cours de l'intersaison, obligeant ses dirigeants, à leur tête le nouveau président, Nacerddine Souleymane, de revoir à la baisse leurs ambitions en fixant le maintien comme objectif cette saison.

Cela n'a toutefois pas empêché leur équipe de réaliser un parcours de premier ordre après une première moitié de la phase aller du championnat en engrangeant 16 points de 21 possibles.

Ce parcours a mis d'ailleurs de l'eau à la bouche des supporters qui commencent à croire dur comme fer en les chances de leur équipe de retrouver l'élite, une ambition que le coach Abbès juge «légitime», tout en insistant auprès de ces mêmes supporters d'éviter à ses joueurs une «pression inutile», a-t-il conseillé.

Le WAT aura l'occasion, samedi pour le compte de la huitième journée, de signer sa quatrième victoire de rang en rendant visite au RC Larbaâ qui reste, lui, sur quatre défaites d'affilée, après avoir pourtant démarré le championnat tambour battant en enchaînant trois succès.

INTER-RÉGIONS

Le programme de la 4^e journée

Gr. Ouest

Jeudi (15h00) :

IRB Sougueur - NASR Sénia

Samedi (15h00) :

FCBA Ramdane - CRB Sfisef
 CRB Hennaya - IRB Ain Hadjar
 CRM Bouguirat - IS Tighennif
 JS Emir Abdelkader - ZSA Témouchent
 MB Sidi Chahmi - JS Sig
 WA Mostaganem - ICS Tlemcen
 IRB Maghnia - CRB Bendaoud

Gr. Sud-Ouest

Samedi à 16h00.

CRB Adrar - SC Mechria
 GC Ain-Sefra - JS Guir
 CRB Bougtoub - IRM Ben-Amar
 IR Mechria - A Ain-Sefra
 JRB Taghit - NRB Fenoughil
 MC El-Bayadh - US Naâma
 US Bechar Djedid - NRC Hattaba Adrar
 US Beni Ounif - IR Biodh

Gr. Sud-Est

Jeudi :

MB Hassi Messaoud - ES Ouargla (11h00)
 IRB Nezla - IRB Afrou (11h00)
 IR Zaoui El-Abidia - ASB Metlili (16h00)
 MB Rouissat - Hassi R'mel (16h00)
 HB Gharada - IRB Robbah (16h00)
 IRB Laghouat - AR Ouargla (16h00)
 O. Magrane - IRB el Keneg (16h00)
 US Souf - JS Sidi-Bouaziz (16h00)

Gr. Centre-Est

Samedi à 15h00 :

ASC Ouled Zouai - FC Bir el Arch
 DRB Baraki - JS Azazga
 ES Bouakeul - CRB El Hamadia
 Hydra AC - AS Bordj Ghedir
 JS Boumerdes - NRC Boudjelbana
 JS Bordj Menail - USM Sétif
 MB Bouira - NRB Grarem
 SA Sétif - IRB Berhoum

Gr. Est

Jeudi (15h00) :

NASR El Fedjoudj - AB Merouana

Samedi (15h00) :

CRB Ain Yaghout - CB Mila
 CRB El Millia - JB Ain-Kercha
 IRB El Hadjar - ORB Boumahra-Ahmed
 MB Barika - WM Tébessa
 NRB Tazougert - E Collo
 OSM Tarf - CRB Houari Boumediene
 ES Guelma - CRB Dréan

Gr. Centre-Ouest

Samedi à 15h00 :

CAS Abdeloumen - CRB Sendjas
 CBB Boukadir - E Sour Ghozlane
 CRB Froha - CB Béni Slimane
 CRC Tiaret - ARB Ghriss
 ES Berrouaghia - ORB Oued Fodda
 IRB Bou-Medfaa - WAB Tissemsilt
 OM Ruisseau - MS Cherchell
 RA Ain Defla - CR Zaouia

LIGUE-1/ JS SAOURA:

L'AGEX refuse les démissions des présidents du club et du conseil d'administration

Les membres de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la JS. Saoura, sociétaire de la ligue 1 de football, ont refusé à l'unanimité, mercredi à Bechar, les démissions présentées par les présidents du club Mohamed Zerouati et du conseil d'administration, Mamoun Hamlili.

"L'AGEX, qui est composée de 32 membres, a refusé par 23 voix les démissions de ces deux dirigeants du club de la Saoura au cours de la réunion tenue à la maison de la culture Kadi Mohamed, a précisé Mohamed Djebbar, président par intérim du club.

"Sur les 32 membres de cette assemblée, quatre (4) n'ont pas pris part à cette réunion tandis que cinq (5) autres membres se sont abstenus de voter. A-t-il fait savoir.

Les membres du staff du club, en compagnie des membres de cette AGEX, ont été reçus par la suite par le wali de Bechar a qui ils ont demandé d'intervenir auprès de ces deux dirigeants pour qu'ils reviennent sur leur démission et contribuent à la marche du club, selon la même source.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES) :

L'USMA et la JSK fixées sur leurs adversaires mercredi

L'USM Alger et la JS Kabylie, les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, seront fixées mercredi sur leurs adversaires en phase de poules, à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire (18h00, algériennes). L'USMA s'est qualifiée aux dépens des Kényans de Gor Mahia (aller : 4-1, retour : 0-2), alors que la JSK a dû recourir à la séance fatidique des tirs au but (5-3), pour éliminer à Conakry les Guinéens de Horoya (aller : 2-0, retour : 2-0).

Cette nouvelle édition de C1 est l'une des plus relevées de l'histoire de l'épreuve. 11 clubs sur les 16 qualifiés avaient déjà remporté le trophée. Les

seize équipes qualifiées seront réparties en quatre groupes de quatre.

Les clubs têtes de série de chaque groupe et les douze autres équipes seront réparties dans les quatre groupes selon le classement des clubs de la CAF tel que déterminé par la Commission in-

terclubs sur la base des résultats enregistrés par les équipes ayant participé aux cinq (5) éditions précédentes des compétitions interclubs de la CAF. La première journée de la phase de poules se jouera entre le 29 novembre et le 12 décembre.

Composition des chapeaux :

Chapeau 1 : ES Tunis (tenant du trophée), Al-Ahly (Egypte), WA Casablanca (Maroc), TP Mazembe (RD Congo)

Chapeau 2 : Raja Casablanca (Maroc), ES Sahel (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), le vainqueur de Zamalek (Egypte) - Génération Foot (Sénégal)

Chapeau 3 : USM Alger (Algérie), Zesco United (Zambie), AS Vita Club (RD Congo), Al-Hilal (Soudan)

Chapeau 4 : JS Kabylie (Algérie), Primeiro de Agosto (Angola), Platinum FC (Zimbabwe), Petro de Luanda (Angola).

MONTPELLIER:

Andy Delort : « Je serai là contre Reims »

L'attaquant international algérien de Montpellier, Andy Delort a assuré, mardi qu'il reprendra le service avec son club, le 19 octobre lors du match contre Reims, pour le

compte de la 10^e journée du championnat français de football de Ligue 1, rapporte le journal Midi Libre. « Je vais montrer que je suis un guerrier et je serai là contre Reims, prochain match, le 19 octobre en Champagne », a déclaré Delort qui manquera, par contre, les deux matchs amicaux de la sélection algérienne, contre la RD Congo, jeudi au stade Mustapha Tchaker à Blida (Algérie), et le 13 octobre face à la Colombie, à Lille. Delort s'était blessé aux adducteurs samedi lors de la victoire des Pailladins face à Monaco (3-1) pour le compte de la 9^e journée de Ligue 1. « Andy s'est fait mal à l'adducteur et à l'aîne. Il souffrirait d'une petite lésion à l'adducteur droit, sans arrachement. On va essayer de le soigner rapidement », a expliqué l'entraîneur de Montpellier, Michel Der Zakarian au quotidien. Delort avait quitté le terrain à la 56^e minute, après s'être blessé en inscrivant le troisième but de la rencontre (le 40^e de sa carrière en L1), sur un centre du

meneur de jeu Florent Mollet. Il a été remplacé peu après par le vétéran sénégalais Souleymane Camara.

Delort avait bénéficié seulement de dix jours de vacances au cours de l'intersaison après avoir remporté, avec l'Algérie, la Coupe d'Afrique

des nations. L'international algérien, qui aura 28 ans dans quelques jours, avait été appelé pour la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2019), au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi, peu après avoir obtenu sa naturalisation.

MATCHS AMICAUX/ COLOMBIE:

Falcao et James Rodriguez ménagés (Queiroz)

Les deux stars de la sélection colombienne Radamel Falcao et James Rodriguez n'ont pas été convoqués pour les matches amicaux des Cafeteros contre le Chili samedi à Alicante en Espagne et l'Algérie le mardi 15 octobre à Lille en France. « Nous sommes à un moment difficile des championnats européens avec beaucoup de matchs et beaucoup de voyages, il faut savoir bien gérer les joueurs si on veut avoir une bonne équipe », a justifié mardi le sélectionneur de la Colombie Carlos Queiroz, qui ne fait pas de ces rencontres des priorités. Nommé en février à la tête de la « Tricolor », Queiroz a expliqué qu'il souhaitait avoir « les meilleurs joueurs prêts au moment où un match compte au moins pour

trois points », une allusion aux éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde Qatar-2022, qui débiteront en mars. « J'ai vu que quel qu'un a dit que James avait demandé à ne pas être appelé, ce n'est pas vrai. Il ne m'est jamais arrivé dans ma vie qu'un joueur me demande cela », a évacué Queiroz à propos de son N.10 qui peine à s'imposer pour son retour au Real Madrid cette saison.

Quant au « Tigre » Falcao, son capitaine transféré cet été à Galatasaray, l'entraîneur portugais a assuré que, depuis sa grave blessure au genou gauche en 2014, l'ex-Monégasque avait manqué 45% des convocations en équipe nationale, principalement « pour cause de blessure ».

SÉRIE A ITALIENNE - TRANSFERT: Stefano Pioli nouvel entraîneur du Milan AC (Club)

L'entraîneur italien Stefano Pioli a été nommé à la barre technique du Milan AC pour une durée de deux ans, a annoncé mercredi le club de Série A.

Le Milan AC a décidé de confier « la direction technique de son équipe première à Stefano Pioli », a indiqué le club lombard dans un bref communiqué, diffusé sur son site internet.

Ancien coach de l'Inter Milan et de la Fiorentina, Pioli (53 ans) succède à Marco Giampaolo, remercié après quatre mois seulement sur le banc Rossonero.

Giampaolo a fait les frais de son mauvais parcours avec les Rouge et Noir, car ayant concédé quatre défaites en sept matchs. La direction du club a nommé Pioli à sa place, avec l'espoir de redresser la barre.

Müller veut claquer la porte !

Légende vivante du Bayern Munich, Thomas Müller a clairement reculé dans la hiérarchie de Niko Kovac. Une situation qui pèse sur le moral de l'attaquant allemand, désireux de quitter une bonne fois pour toutes son club formateur. «Thomas Müller est notre roue de secours.» Si Niko Kovac voulait volontairement mettre le feu aux poudres, il ne pouvait pas s'y prendre autrement. Relégué Thomas Müller sur le banc, désormais en concurrence avec Philippe Coutinho, est une chose. Faire preuve d'aussi peu de complaisance à l'égard d'une légende du Bayern Munich, dont il est le dernier grand représentant en tant que Bavarois pure souche, en est une autre.



Dybala en remet une couche sur son été agité !

Paulo Dybala, attaquant de la Juventus, est revenu sur le dernier mercato estival, au cours duquel il a été annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain et de Tottenham.

On en a beaucoup parlé cet été. Après une saison compliquée sous Massimiliano Allegri et l'arrivée de Maurizio Sarri, Paulo Dybala semblait proche d'un départ de la Juventus. Il aurait d'ailleurs négocié avec Manchester United, Tottenham, mais également le Paris Saint-Germain, où Leonardo souhaitait s'attacher ses services afin d'offrir une nouvelle arme offensive à Thomas Tuchel. Finalement, l'Argentin est resté à Turin, où il produit des très belles choses depuis le début de la saison.

Depuis la victoire sur l'Inter dimanche dernier (1-2), Paulo Dybala s'est exprimé plusieurs fois au sujet du mercato estival qu'il a pu vivre. « Est-ce que ce qui s'est passé cet été m'a énervé ? Non » a expliqué l'attaquant de la Juventus, d'après Il Corriere dello Sport.

« Certaines choses m'ont déçu, mais c'est le football. Désormais je veux montrer ce que je vau vraiment, pour moi et pour la Juventus, après tout ce qui a pu se dire cet été. Ce n'est pas facile, mais c'est ce que j'essaie de faire ».

VAN DJIK : «TOUT PEUT ENCORE ARRIVER»

Liverpool réalise un début de saison sensationnel en Premier League. Les hommes de Jurgen Klopp ont fait le plein de points depuis la reprise, les Reds possèdent une avance sur City, mais pour Virgil Van Dijk, il ne faut pas crier victoire trop tôt.

Depuis le début de la reprise de la Premier League, les joueurs de Liverpool possèdent une avance considérable sur leur rival Manchester City depuis leur défaite contre Wolverhampton. Vainqueurs de leurs 8 premiers matchs, les hommes de Jurgen Klopp ont fait le plein de points. Les Reds n'ont toujours pas perdu le moindre point depuis le début du championnat, ils ont remporté 17 matchs de championnat d'affilés sur deux saisons.

Après les matchs internationaux, le club de la Mersey aura l'occasion de battre le record, détenu par les Citizens de Pep Guardiola, en essayant de remporter leur 18ème match sans défaite face à Manchester United. Malgré cette avance confortable, le défenseur central, Virgil Van Dijk refuse catégoriquement de s'enflammer.

Varane : «Si Mbappé me parle du Real Madrid...»

Au micro d'OndaCero, le défenseur central français a évoqué le cas de son coéquipier en sélection et d'un possible futur transfert en Espagne.

Kylian Mbappé jouera-t-il un jour pour le Real Madrid ? Encore cet été, les supporters des Merenegue ont longtemps espéré que leur club favori casse sa tirelire pour attirer l'attaquant du Paris Saint-Germain. Interrogé sur son coéquipier en sélection, Raphaël Varane partage le point de vue des fans madrilènes et ne serait pas contre l'idée de voir un jour l'avant-centre, qui aura 21 ans en décembre prochain, rejoindre le Real.

"Je veux toujours Kylian Mbappé dans mon équipe, s'il me le demande, je lui parlerai en bien du Real Madrid", a indiqué Varane au micro d'El Transistor, une émission de la radio OndaCero. Pour rappel, Mbappé possède encore trois ans de contrat avec le PSG.



Guendouzi mis à l'honneur

Devenu un titulaire indiscutable dans l'entrejeu des Gunners, Matteo Guendouzi tient pleinement les promesses entrevues la saison dernière dans la foulée de son arrivée à Londres. A tel point que l'ancien Lorientais a été désigné meilleur joueur du mois de septembre par les supporters d'Arsenal.

Le tarif de Sanchez révélé

Manchester United aurait fixé le tarif du transfert d'Alexis Sanchez (30 ans), en vue du prochain mercato estival.

D'après les informations recueillies par le Sun, l'international chilien pourra être recruté définitivement pour un montant de 28 millions d'euros. Pour rappel, il est pour l'instant simplement prêt à l'inter Milan. Sanchez a inscrit 1 but en 3 apparitions en Serie A, cette saison.



ALGÉRIE-YÉMEN L'ambassadeur yéménite salue la position de l'Algérie à l'égard de la crise au Yémen

L'ambassadeur du Yémen à Alger, Ali Mohammed Alaoui Abdullah El-Yazidi a salué, hier, la position et le soutien de l'Algérie à l'égard de la crise qui prévaut dans son pays. Lors d'une rencontre avec le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la Nation, Rachid Achour, l'ambassadeur du Yémen a présenté un exposé global sur la situation au Yémen, saluant la position et le soutien de l'Algérie à l'égard de la crise qui prévaut dans son pays, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. De son côté, M. Achour a mis l'accent sur la position de l'Algérie quant à la crise au Yémen et son soutien aux efforts déployés par l'ONU pour trouver «une issue politique à même de garantir l'unité et la souveraineté du Yémen». Les deux parties ont échangé les vues sur la situation prévalant dans le monde arabe, se félicitant de «la qualité des relations établies entre les deux pays frères».

ALGÉRIE-CANADA Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Canada en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Christopher Wilkie, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier, dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-TURQUIE Bedoui reçoit le ministre turc des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Nour-Eddine Bedoui, a reçu, hier, Mevlut Cavusoglu, ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'entretien, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres de haut niveau de concertation périodique, a été l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives d'évolution des relations bilatérales, notamment dans le domaine de la coopération économique et du développement des investissements», précise la même source. L'audience à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Sabri



Boukadoum, a par ailleurs permis aux deux responsables de «procéder à un échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun», conclut le communiqué.

Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine des Ressources en eau

Un mémorandum d'entente dans le domaine des Ressources en eau a été signé, hier à Alger, entre l'Algérie et la Turquie, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue en Algérie le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, Mevlut Cavusoglu. Ce mémorandum s'inscrit dans le sillage du «développement continu des relations bilatérales algéro-turques», a-t-on indiqué lors de la cérémonie de signature de ce mémorandum, présidée par les ministres des Affaires étrangères algérien et turc, respectivement MM. Sabri Boukadoum et Mevlut Cavusoglu. «Soucieuses de protéger, de développer et de gérer les ressources en eau, les deux parties conviennent, à travers cet outil de coopération, d'échanger de l'information, de partager leurs expériences et de transférer la technologie pour satisfaire leurs objectifs en la matière», selon une fiche technique présentant ce mémorandum, lequel a été proposé, en 2014 par la partie algérienne à la partie turque. En ce sens, la coopération portera sur «le traitement des eaux usées, l'amélioration des systèmes d'irrigation agri-

cole et la construction de barrages, le développement de programmes pratiques de recherche dans le secteur de l'eau, la coopération scientifique et technique dans les technologies de traitement des eaux ainsi que le partage d'expériences dans la gestion des ressources en eau relative aux systèmes fluviaux», est-il mentionné dans la fiche technique. La coopération portera également sur «la coopération dans le développement des techniques utilisées dans les terres pour augmenter le niveau d'eau stockée dans le sol, l'organisation de visites de sites et d'échanges entre les experts des deux pays, l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, la gestion de la sécheresse, le suivi de la qualité et de la quantité de l'eau et la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole», selon le document. M. Cavusoglu avait déclaré à son arrivée mardi à Alger pour une visite de travail de deux jours (mardi et mercredi), que son pays accordait un «grand» intérêt à ses relations avec l'Algérie où sont présentes des centaines d'entreprises turques.

CLASSEMENT 2IPD: L'Algérie gagne 5 places

L'Algérie a gagné 5 places dans le classement international de l'indice intégré pour le développement postal (2IPD), en décrochant la 119^e place sur 172 pays à l'échelle mondiale, selon le dernier rapport de l'Union postale universelle (UPU), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

«Selon le dernier rapport de l'UPU, publié à la veille de la Journée mondiale de la Poste, célébrée le 09 octobre, l'Algérie a enregistré une progression de cinq (05) places dans le classement 2IPD, en décrochant la 119^e place sur 172 Etats (124^e en 2018)», précise le même communiqué.

«Ce classement a été élaboré sur la base de plusieurs critères objectifs dont la qualité des services postaux offerts en termes de distribution des courriers aux niveaux national et international, la précision et l'innovation en matière de services postaux intégrés offerts selon les besoins des citoyens, tout en tenant compte des Objectifs du développement durable (ODD) en matière d'activités postales, des critères sur la base desquels a été calculé

le 2IPD», souligne la même source. Cette progression, ajoute le communiqué, reflète «les efforts déployés, sur tous les plans, par l'Algérie Poste (AP) qui compte aujourd'hui un réseau de 3.992 bureaux de poste et devra atteindre les 4.000 d'ici fin 2019, en sus des bureaux de poste mobiles au design moderne».

Cette place s'explique également par l'intérêt accordé par AP au renforcement de la ressource humaine, en ouvrant la voie aux jeunes compétences afin de contribuer positivement à la promotion de la qualité des prestations, ajoute le ministère, indiquant qu'il a été procédé, lors de ces deux dernières années, à la régularisation de la situation professionnelle de plus de 8.500 employés, outre le recrutement de plus de 2.500 autres».

A ce propos, l'Algérie Poste a opté «pour la formation continue en tant qu'outil de stimulation des travailleurs et d'optimisation des services. En 2018 et au premier semestre 2019, 21.200 employés ont bénéficié de formation dans plusieurs domaines professionnels, conclut le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Dix éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela

Dix (10) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, mardi à Khenchela, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 08 octobre 2019, dix (10) éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela/5^e Région militaire», précise la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à El-Bayadh/2^eRM, une grande quantité de kif traité s'élevant à (378) kilogrammes, tandis

qu'un autre détachement a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, un (01) narcotraffiquant en possession de (35) kilogrammes de la même substance à Alger/1^eRM», ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, «des Gardes-côtes ont saisi à Béni-Saf/2^eRM, (29,9) kilogrammes de kif traité, alors qu'un détachement de l'ANP a intercepté, à

Tamanrasset/6^eRM, deux (02) individus et saisi un (01) groupe électrogène, un (01) bateau piqueur et un (01) détecteur de métaux». Par ailleurs, «des Gardes-côtes ont déjoué, à El-Ghazaouet/2^eRM, une tentative d'émigration clandestine de (05) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Amenas/4^eRM», conclut le MDN.

ALGÉRIE-PALESTINE

L'ambassadeur d'Algérie en Egypte décoré de la Médaille de "L'Etoile d'El Qods"

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a décerné la Médaille de "L'Etoile d'El-Qods" à l'ambassadeur de l'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui pour «son rôle exceptionnel» dans le renforcement des relations algéro-palestiniennes et ses efforts pour le soutien au peuple palestinien et à sa cause juste.

Au nom du président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, le Premier ministre palestinien, Mohamed Achtaïa a décoré, mardi au siège de sa résidence au Caire, l'ambassadeur de l'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui, de la Médaille de "L'Etoile d'El Qods", en présence de nombre de personnalités politiques palestiniennes, en l'occurrence les ministres des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, des Finances, Chokri Bechara et de l'Economie Khaled Al-Assili, a indiqué l'Ambassade d'Algérie dans un communiqué.

Étaient présents également à cette cérémonie, le porte-parole du Gouvernement palestinien, Ibrahim Melhem, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine au Caire et son délégué permanent auprès de la Ligue arabe, Diab Al-louh.

Le décernement de la Médaille de "L'Etoile d'El Qods" au diplomate Larbaoui est «une reconnaissance de son rôle exceptionnel dans le renforcement des relations

entre la Palestine et l'Algérie et un hommage à ses efforts en faveur du peuple palestinien et pour le triomphe de sa cause juste», précise le texte du décret.

Intervenant à cette occasion, «le diplomate algérien a transmis les salutations et l'expression de considération du Premier ministre algérien, Nouredine Bedoui à son homologue palestinien». Adressant «ses vifs remerciements et son immense reconnaissance» au président palestinien pour cette distinction, M. Larbaoui a déclaré que «L'Etoile d'El-Qods était pour lui "la distinction la plus chère à son cœur au vu de sa symbolique par rapport à la ville Sainte, capitale de la Palestine».

Après avoir affirmé que pour lui ce qu'il a accompli «est un devoir pour tout citoyen algérien», M. Larbaoui a estimé que cette distinction revenait «en fait à l'Algérie, peuple et gouvernement, pour ses positions constantes et son soutien infatigable au peuple palestinien frère dans sa lutte pour sa liberté et son indépendance». En conclusion, M. Larbaoui a réitéré «le soutien de l'Algérie au peuple palestinien jusqu'à la réalisation de ses objectifs nationaux, à travers l'instauration d'un Etat indépendant avec El-Qods pour capitale».